

ÉQUIPEMENTS ANTICHUTES - E.P.I.

Équipement de Protection Individuelle



SAFETY EQUIPMENT



Réf.	Désignation	PAGE
50-900 /901	ANNEAU ROTATIF ANTICHUTE	224
3618AT060	BARRE D'EMBRASURE - système d'ancrage	224
3616PB	CEINTURE DE MAINTIEN AU TRAVAIL	215
3616AZ / 3806	CONNEXIONS AUX ANCRAGES (anneaux en sangle)	224
5266 / 3805	CROCHETS ET MOUSQUETONS EN-362	223
4410	FILET DE SÉCURITÉ / PROTECTION	226
3800	HARNAIS DE SÉCURITÉ	212 à 217
3616KIT	KIT HARNAIS DE SÉCURITÉ	216 -217
3600	LIGNE DE VIE HORIZONTALE en câble	228-229
3616LP / 3806A	LIGNE DE VIE HORIZONTALE en cordage / sangle	227
3617BW / 3801	LONGE AVEC ABSORBEUR D'ÉNERGIE	220
3617AF /LB / 3802	LONGE DE MAINTIEN AU TRAVAIL / LONGE DE RETENUE	221-222
3800RTL	LONGE « PORTE-OUTILS »	230 à 233
5190 / 5191	MAILLON RAPIDE homologués EPI	223
5266 / 3805	MOUSQUETONS ET CROCHETS EN362	223
3618AY	PLAQUETTE DE MARQUAGE INSPECTION (+pince)	227
3618AC / 3803	STOP-CHUTE A CORDE EN-353-2	218
3804 / 3618CR	STOP-CHUTE A ENROULEUR EN-360 (Rappel automatique)	219
3806C	TREPIED DE SÉCURITÉ Aluminium	225
3806D	TREUIL DE SAUVETAGE	225



3618AT060	Anchor Beam	224
3616AZ / 3806	Anchor connectors	224
3600	Horizontal life-line - standard EN-795	228-229
3616LP / 3806A	Horizontal / Vertical life-line (rope / stainless-steel wire-rope)	227
3618AY	Inspection tag for safety equipment	227
5190 / 5191	Quick link (approved EN-362)	223
3806D	Rescue Lifting device	225
3804 / 3618CR	Retractable fall arrester - standard EN-360	219
3618AC / 3803	Rope fall arrester - standard EN-353-2	218
50-900 /901	Rotating eye-bolt	224
3800	Safety harness	212 to 217
3616KIT	Safety harness kit	216-217
3617BW / 3801	Safety lanyard with energy absorber	220
4410	Safety net	226
3806C	Safety tripod	225
5266 / 3805	Snap hooks - standard EN-362	223
3800RTL	Tool lanyard	230 to 233
3616PB	Work positioning belt	215
3617AF /LB / 3802	Work positioning device / safety lanyard	221-222



PRINCIPES GÉNÉRAUX UTILISATION ÉQUIPEMENTS pages 234 à 243

Règlementation E.P.I. pages 244 à 249

Caractéristiques « produits » publiées à titre indicatif et susceptibles de modifications sans préavis



RÉF. 3800A 2 POINTS D'ACCROCHAGES : DORSAL ET STERNAL
+ RÉGLAGE DES CUISSARDS

EN 361:2002

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute
- 2 Accrochage sternal formé de 2 boucles polyester latérales pour système antichute
- 3 Sangle sternale ajustable avec Boucle-clip (ajustement facile et rapide)
- 4 Boucles de jonction et de réglage des cuissards
- 5 Sangle sous-fessière idéalement placée pour un meilleur confort !

Poids : 0,79 kg

SANGLES EN POLYESTER



TAILLE UNIQUE



Testé pour utilisation par une personne jusqu'à 100 kg

RÉF. 3800B 2 POINTS D'ACCROCHAGES : DORSAL ET STERNAL
+ RÉGLAGE DES CUISSARDS ET DES BRETelles

EN 361:2002

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute
- 2 Accrochage sternal (anneau-D) pour système antichute
- 3 Boucles de jonction et de réglage des bretelles (épaules)
- 4 Boucles de jonction et de réglage des cuissards et de la sangle sternale
- 5 Sangle sous-fessière idéalement placée pour un meilleur confort !

Poids : 1,25 kg

SANGLES EN POLYESTER



TAILLE UNIQUE



Testé pour utilisation par une personne jusqu'à 100 kg

ANTICHUTES

RÉF. 3800C 2 POINTS D'ACCROCHAGES : DORSAL ET STERNAL + RÉGLAGE CUISSARDS ET BRETelles

EN 361:2002

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute
- 2 Accrochage sternal formé de 2 boucles polyester latérales pour système antichute
- 3 Sangle sternale ajustable avec Boucle-clip (ajustement facile et rapide !)
- 4 Boucles de jonction et de réglage des bretelles (épaules)
- 5 Boucles de jonction et de réglage des cuissards
- 6 Sangle sous-fessière idéalement placée pour un meilleur confort !

Poids : 1,00 kg

SANGLES EN POLYESTER



TAILLE UNIQUE

Testé pour utilisation par une personne jusqu'à 136 kg



RÉF. 3800D 3 POINTS D'ACCROCHAGES : DORSAL ET DOUBLE STERNAL + RÉGLAGES DES CUISSARDS, DE LA SANGLE STERNALE ET DES BRETelles

EN 361:2002

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute
- 2 Double-accrochage sternal (2 anneaux-D latéraux indépendants) pour système antichute
- 3 Boucles de jonction et de réglage des cuissards et de la sangle sternale
- 4 Boucles de jonction et de réglage des bretelles (épaules)
- 5 Sangle sous-fessière idéalement placée pour un meilleur confort

Poids : 1,55 kg

SANGLES EN POLYESTER



TAILLE UNIQUE

Testé pour utilisation par une personne jusqu'à 100 kg



ANTI-CHUTES

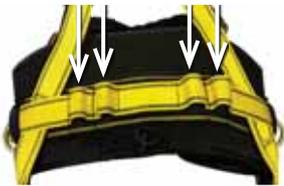
RÉF. 3800E 2 POINTS D'ACCROCHAGES : DORSAL ET STERNAL + RÉGLAGE CUISSARDS, BRETelles ET CEINTURE DE MAINTIEN

EN 361:2002 / EN 358:2000

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute
- 2 Accrochage sternal formé de 2 boucles polyester latérales pour système antichute
- 3 2 anneaux-D latéraux pour le maintien au travail
- 4 Ceinture de maintien au travail type « confort » !
- 5 Sangle sternale ajustable avec Boucle-clip (ajustement facile et rapide !)
- 6 Boucles de jonction + réglage cuissards et ceinture
- 7 Boucles de jonction + réglage bretelles (épaules)

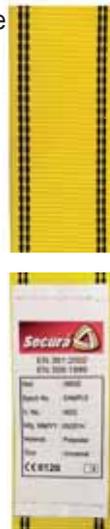
Poids : 1,69 kg

4 BOUCLES PORTE-OUTILS SUR LA SANGLE DE CEINTURE (DANS LE DOS) !



TAILLE UNIQUE

SANGLES EN POLYESTER



CEINTURE « TYPE CONFORT »

Testé pour utilisation par une personne jusqu'à 136 kg

RÉF. 3800F 2 POINTS D'ACCROCHAGES : DORSAL ET STERNAL + RÉGLAGE CUISSARDS, BRETelles ET CEINTURE DE MAINTIEN PIVOTANTE À 180°

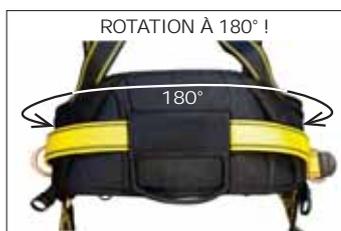
EN 361:2002 / EN 358:2000 / 813:2008

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour antichute avec sangle d'extension
- 2 Accrochage sternal formé de 2 grandes boucles polyester latérales pour système antichute
- 3 Anneaux-D latéraux pour le maintien au travail
- 4 Ceinture de maintien au travail pivotante à 180° !
- 5 Boucles métal automatiques de réglage sur sangle sternale, cuissards et ceinture
- 6 Boucles de jonction et de réglage des bretelles élastiques (épaules)
- 7 Anneaux plastique porte-mousqueton

Poids : 2,25 kg

SANGLES EN POLYESTER

TAILLE UNIQUE



BRETelles ÉLASTIQUES

PROTECTIONS REMBOURÉES DES CUISSÉS !

Testé pour utilisation par une personne jusqu'à 100 kg

ANTICHUTES

RÉF. 3800G TRAVAIL EN SUSPENSION AVEC CEINTURE DE MAINTIEN AU TRAVAIL « TYPE CONFORT »
RÉGLAGE CUISSARDS, BRETelles ET CEINTURE DE MAINTIEN

EN 361:2002 / EN 358:2000 / 813:2008

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute
- 2 Accrochage sternal et ventral (anneaux-D) pour système antichute
- 3 Anneaux-D latéraux pour le maintien au travail
- 4 Ceinture de maintien au travail type « confort » !
- 5 Protection rembourrée des cuisses
- 6 Boucles de jonction + réglage cuissards et ceinture
- 7 Boucles de jonction et de réglage des bretelles (épaules)
- 8 Protection rembourrée du dos pour un confort extrême !

Poids : 2,25 kg

SANGLES EN POLYESTER



TAILLE UNIQUE



Testé pour utilisation par une personne jusqu'à 100 kg

CEINTURE DE MAINTIEN AU TRAVAIL

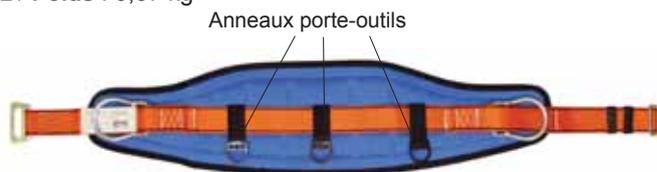
EPI

Réf. 3616

RÉF. 3616PB20

CEINTURE À 2 POINTS D'ACCROCHAGE LATÉRAUX

Taille M-XL / Poids : 0,67 kg



Une ceinture ne doit pas être utilisée comme un dispositif antichute !

Norme EN 358



- 1 Boucle de jonction et de réglage de la ceinture
- 2 2 anneaux-D latéraux pour longe de retenue
- 3 Dossieret rembourré (maintien lombaire optimisé !)

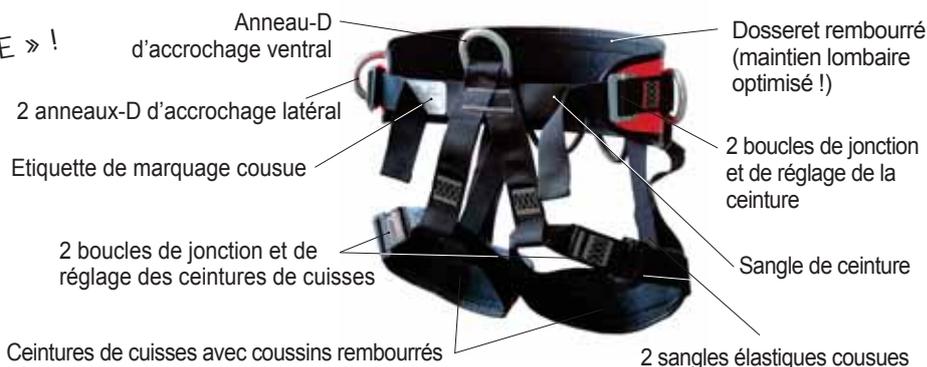
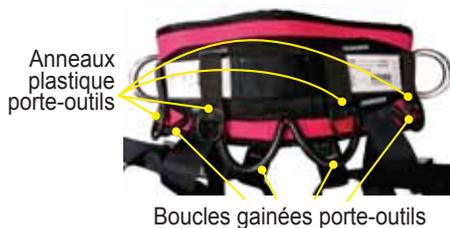
RÉF. 3616PB70

CEINTURE À 2 POINTS D'ACCROCHAGE LATÉRAUX ET 1 POINT D'ACCROCHAGE VENTRAL

Taille M-XL / Poids : 0,99 kg

Normes EN 358 / EN 813

BAUDRIER « POSITION ASSISE » !



KIT HARNAIS « ANTICHÔTE »

EPI

Réf. 3616KIT

RÉF. 3616KIT1V

HARNAIS 2 POINTS D'ACCROCHAGE (3800A) DORSAL ET STERNAL + RÉGLAGE DES CUISSARDS

KIT n°1 NACELLE

+ 1 LONGUE
DE RETENUE

Ref. 3617LB101B



1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute

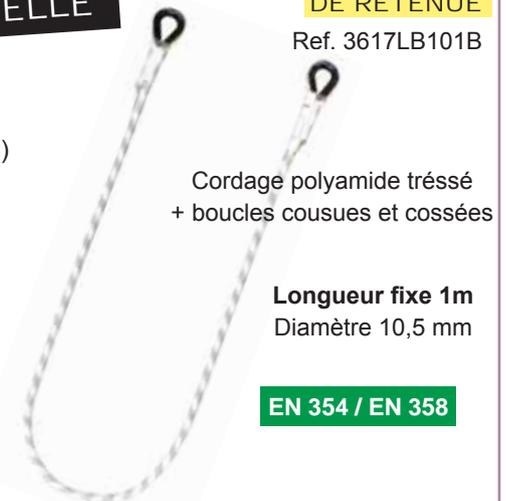
2 Accrochage sternal formé de 2 boucles polyester latérales pour système antichute

3 Sangle sternale ajustable avec Boucle-clip : ajustement facile et rapide !

4 Boucles de jonction et de réglage des cuissards

5 Sangle sous-fessière idéalement placée pour un meilleur confort !

EN 361:2002



Cordage polyamide tréssé + boucles cousues et cossées

Longueur fixe 1m
Diamètre 10,5 mm

EN 354 / EN 358

+ 2 MOUSQUETONS

Ref. 3805A

Acier zingué à verrouillage à vis
Ouverture 18mm

EN 362



+ 1 SAC PLASTIQUE TRANSPARENT

RÉF. 3616KIT2V

HARNAIS 2 POINTS D'ACCROCHAGE (3800C) DORSAL ET STERNAL + RÉGLAGE DES CUISSARDS, BRETelles ET SANGLE STERNALE

KIT n°2 TOITURE

+ 1 STOP-CHUTE
COULISSANT

Ref. 3803A100

Longueur 10m

EN 353-2

avec Absorbeur
d'énergie



Corde polyamide tréssée

+ 2 MOUSQUETONS

Ref. 3805A

Acier zingué à verrouillage à vis
Ouverture 18mm

EN 362



+ 1 SAC DE
TRANSPORT

Ref. 3616SACKIT1



1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute

4 Boucles de jonction et de réglage des bretelles (épaules)

2 Accrochage sternal formé de 2 boucles polyester latérales pour système antichute

5 Boucles de jonction et de réglage des cuissards

3 Sangle sternale ajustable avec Boucle-clip : ajustement facile et rapide !

6 Sangle sous-fessière idéalement placée pour un meilleur confort !

EN 361:2002



RÉF. 3616KIT3V

HARNAIS 2 POINTS D'ACCROCHAGE (3800C)
DORSAL ET STERNAL + RÉGLAGE DES CUISSARDS,
BRETELLES ET SANGLE STERNALE

KIT n°3
UNIVERSEL

+ 1 LONGE
 RÉGLABLE
 Ref. 3801C20



EN 361:2002

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour système antichute
- 2 Accrochage sternal formé de 2 boucles polyester latérales pour système antichute
- 3 Sangle sternale ajustable avec Boucle-clip : ajustement facile et rapide !
- 4 Boucles de jonction et de réglage des bretelles (épaules)
- 5 Boucles de jonction et de réglage des cuissards
- 6 Sangle sous-fessière idéalement placée pour un meilleur confort !



EN 355

Cordage tressé (drisse)
 + absorbeur d'énergie
 Longueur fixe 2m



+ 2 MOUSQUETONS
 Ref. 3805A

Acier zingué à verrouillage à vis
 Ouverture 18mm

EN 362

+ 1 SAC DE
 TRANSPORT

Ref. 3616SAC-T



RÉF. 3616KIT5

HARNAIS « SPÉCIAL ÉLAGUEUR » (3800F)
ACCROCHAGE DORSAL, STERNAL ET LATÉRAL +
RÉGLAGE CUISSARDS ET BRETELLES + CEINTURE DE MAINTIEN

KIT n°5
ÉLAGUEUR

+ 1 STOP-CHUTE
 COULISSANT

Ref. 3803B EN 353-2

Absorbeur d'énergie
 + mousqueton à vis
 (ouv. 18 mm)



+ 1 CORDAGE
 POLYAMIDE

Ref. 3617AC105
 Longueur : 50 m
 Diamètre : 14 mm

EN 353-2



+ 1 LONGE
 DE MAINTIEN
 RÉGLABLE

Ref. 3617AF160B

Câble gainé polyester
 Longueur 3 m
 EN 358



+ VALISETTE
 DE TRANSPORT

Ref. VAL24



EN 358 / EN 361 / EN 813

- 1 Accrochage dorsal (anneau-D) pour antichute avec sangle d'extension
- 2 Accrochage sternal formé de 2 grandes boucles polyester latérales pour système antichute
- 3 Anneaux-D latéraux pour le maintien au travail
- 4 Ceinture de maintien au travail pivotante à 180° !
- 5 Boucles métal automatiques de réglage sur sangle sternale, cuissards et ceinture
- 6 Boucles de jonction et de réglage des bretelles élastiques (épaules)
- 7 Anneaux plastique porte-mousqueton

ANTICHÔTE COULISSANT sur corde

EPI Réf. 3618 / 3803

MONTÉ DE MANIÈRE INDISSOCIABLE AVEC LA LONGE DE Ø 12MM ET UN ABSORBEUR D'ÉNERGIE.

Aux extrémités de la longe : boucle cossée et noeud-stop. Coutures protégées sous gaine transparente permettant leur contrôle visuel avant utilisation.

Résistance : 15kN (1530 kg)

RÉF. 3803A100

Longueur : 10 m
Poids : 1,65 kg

RÉF. 3803A200

Longueur : 20 m
Poids : 2,80 kg

RÉF. 3803A300

Longueur : 30 m
Poids : 3,80 kg

- 1 Longe polyamide tressée Ø 12 mm
- 2 Absorbeur d'énergie
- 3 Mousqueton à vis (ouv. 18mm)
- 4 Antichute coulissant
- 5 Boucle cossée
- 6 Noeud-stop



Norme EN 353-2:2002

FONCTIONNE SUR CORDE Ø 14-16 MM ; ÉQUIPÉ D'UN ABSORBEUR D'ÉNERGIE + UN MOUSQUETON ACIER À VIS (OUVERTURE 18 MM).

Système d'ouverture/fermeture simple & verrouillage automatique double sécurité. Équipé d'un système de verrouillage manuel permettant le travail sur plan incliné.

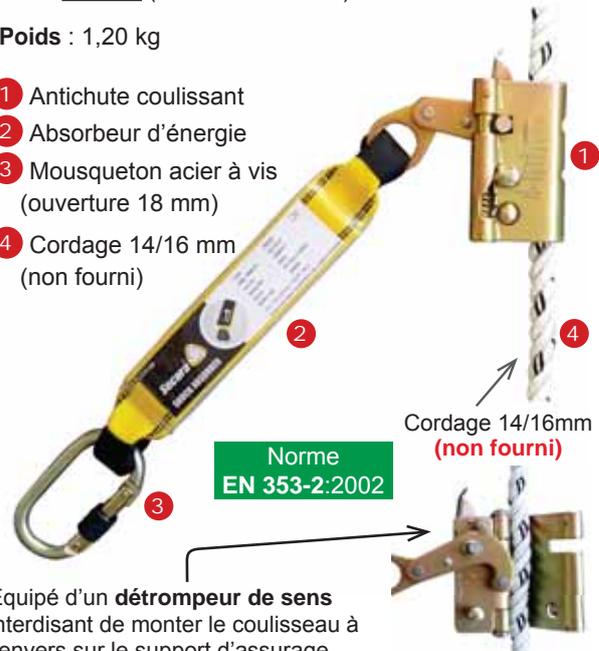
Résistance : 15kN (1530 kg)

RÉF. 3803B (SANS CORDAGE)

Poids : 1,20 kg



- 1 Antichute coulissant
- 2 Absorbeur d'énergie
- 3 Mousqueton acier à vis (ouverture 18 mm)
- 4 Cordage 14/16 mm (non fourni)



Norme EN 353-2:2002

Équipé d'un **détrompeur de sens** interdisant de monter le coulisseau à l'envers sur le support d'assrage.

Antichute ouvert pour le passage de la corde

KIT COMPLET



RÉF. 3618AC60A
Longueur : 5 m
Poids : 1,16 kg

RÉF. 3618AC60B
Longueur : 10 m
Poids : 1,60 kg

CORDAGE POLYAMIDE DIAM 12 MM



RÉF. 3618AC60E
Longueur : 25 m
Poids : 3,05 kg

RÉF. 3618AC60H
Longueur : 40 m
Poids : 4,55 kg

RÉF. 3618AC60J
Longueur : 50 m
Poids : 5,65 kg

Norme EN 353-2:2002

RÉF. 3618AC012
(SANS CORDAGE NI ABSORBEUR)

Poids : 521 g

BLOCAGE



EN OPTION :
CORDAGE POLYAMIDE diam 14 mm

cordage en option

RÉF. 3617AC101
Longueur : 10 m

RÉF. 3617AC102
Longueur : 20 m

RÉF. 3617AC103
Longueur : 30 m

RÉF. 3617AC105
Longueur : 50 m



ANTICHÔTES

ANTICHÛTE À RAPPEL AUTOMATIQUE à câble

EPI Réf. 3804 / 3618

3804B100 A CÂBLE
Longueur maxi 10 m
Poids : 4,38 kg

3804B200 A CÂBLE
Longueur 20 m
Poids : 7,22 kg

3804B300 A CÂBLE
Longueur 30 m
Poids : 12,75 kg

3618CR200C A CÂBLE
Longueur 12 m
Poids : 5,9 kg

3804B150 A CÂBLE
Longueur 15 m
Poids : 6,80 kg

3618CR300B A CÂBLE
Longueur 25 m
Poids : 11,5 kg



Câble acier galva Ø 4,5 MM

Carter polymère Haute Résistance, quasiment indestructible.

Poignée de préhension sur le câble

Résistance : 12 kN (1223 kg)

Système de frein pour réduire l'impact en cas de chute à moins de 6kN

- 1 Mousqueton acier à verrouillage à vis (ouverture 18 mm) - réf. 3805A
- 2 Anneau d'accrochage rotatif
- 3 Carter polymère Haute Résistance
- 4 Câble acier galva (Ø 4,5 mm)
- 5 Poignée de préhension sur le câble
- 6 Crochet-mousqueton à verrouillage automatique à émerillon et témoin de chute (ouverture 19 mm)
- 7 Indicateur de chute



Carter plastique



CÂBLE acier galva Ø 4 mm

Crochet-mousqueton à émerillon ouverture 21 mm (réf. 5266AZ060)

ANTICHÛTE À RAPPEL AUTOMATIQUE à sangle

EPI Réf. 3804

RÉF. 3804A06 A SANGLE largeur 25mm / 6 m

Longueur maxi : 6 m / Largeur : 25 mm

Carter polymère Haute Résistance, quasiment indestructible
Système de frein intégré pour réduire l'impact en cas de chute à moins de 6kN

Résistance : 15 kN (1530 kg)
Poids : 2,56 kg

Norme EN 360:2002

- 1 Mousqueton acier à verrouillage à vis (ouverture 18 mm) - réf. 3805A
- 2 Sangle polyester (long. 6m / larg. 25mm)
- 3 Anneau d'accrochage rotatif
- 4 Carter polymère Haute Résistance
- 5 Crochet-mousqueton à verrouillage automatique double action à émerillon et témoin de chute (ouverture 19 mm)
- 6 Indicateur de chute



RÉF. 3804A25 A SANGLE largeur 50mm / 2,5 m

Carter de protection et absorbeur d'énergie
Émerillon en partie supérieure avec témoin de chute

Résistance : 15kN (1530 kg)

Norme EN 360:2002



Longueur maxi : 2,5 m
Poids : 1,20 kg

- 1 Émerillon et témoin de chute
- 2 Carter de protection de l'enrouleur
- 3 Sangle polyester (long. 2,5m / larg. 50mm)
- 4 Crochet-mousqueton à verrouillage automatique (ouverture 17 mm)
- 5 Absorbeur d'énergie
- 6 Indicateur de chute



Longe en corde polyamide tressée (drisse)

Boucles cossées pour une meilleure résistance à l'abrasion

Coutures protégées sous gaine transparente permettant leur contrôle visuel

Absorbeur d'énergie en sangle largeur 35 mm, réduisant l'impact en cas de chute à moins de 6kN

Norme EN 355:2002



3801C20 : LONGE RÉGLABLE

Longueur maxi : 2 m / Diamètre : 12 mm

Poids : 1,01 kg

Aux extrémités :

- 1 1 boucle réglable
- 2 1 absorbeur d'énergie en sangle, largeur 35 mm
- 3 1 boucle cossée



Cordage tressé (drisse)

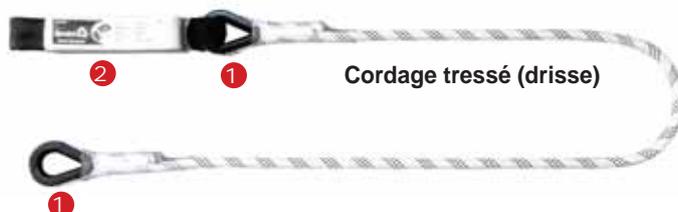
3801A18 : LONGE NON-RÉGLABLE

Longueur fixe : 1,8 m / Diamètre : 12 mm

Poids : 0,40 kg

Aux extrémités :

- 1 2 boucles cossées et épissures gainées
- 2 1 absorbeur d'énergie en sangle, largeur 35 mm



Cordage tressé (drisse)

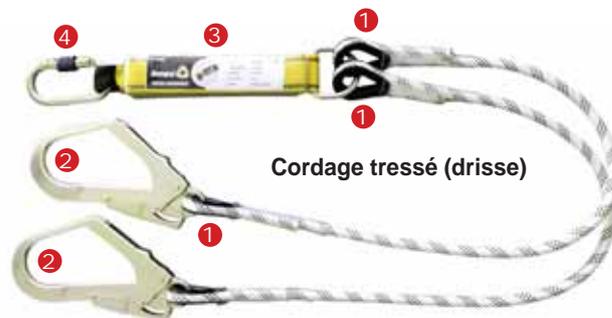
3801B15 : LONGE DOUBLE NON-RÉGLABLE

Longueur fixe : 1,5 m / Diamètre : 12 mm

Poids : 1,82 kg

Aux extrémités :

- 1 4 boucles cossées et épissures gainées
- 2 2 crochets-mousquetons d'échafaudage (ouv. 55 mm) à verrouillage automatique double action, réf. 3805C
- 3 1 absorbeur d'énergie en sangle, largeur 35 mm
- 4 1 mousqueton acier à vis (ouv. 18 mm)



Cordage tressé (drisse)

3617BW200

ABSORBEUR (SEUL)

ABM



POLYAMIDE 100%

160 x 35 x 45 mm

pois 160 gr

Norme EN 355

3617BW500



Normes
EN 355
EN 354

ABSORBEUR avec DOUBLE-LONGE

polyamide Ø12mm, longueur 2m*

RÉGLABLE ABM-2LB100 400 gr

3617BW700



ABSORBEUR avec LONGE-SANGLE

polyamide, long. 2m* (larg. 30mm)

NON-RÉGLABLE ABM-T 340 gr

Norme
EN 355

3617BW800



ABSORBEUR avec DOUBLE-LONGE-SANGLE

polyamide 2m* (larg. 30mm)

NON-RÉGLABLE ABM-2T 360 gr

* Long.2m mousqueton inclus (non-livré)

crochets-mousquetons pour extrémités



PAGE

223

Éléments complémentaires de l'équipement de protection contre les chutes de hauteur pendant les travaux sur pylônes, arbres, antennes et les travaux de construction ...

3802AR

Longueur maxi : 2 m

Diamètre : 14 mm



Aux extrémités :

- 1 1 crochet-mousqueton automatique (ouv. 17 mm)
- 2 1 boucle de réglage acier : réglage jusqu'à 2 m
- 3 1 mousqueton acier (ouv. 18 mm) à verrouillage automatique à vis

Poids : 0,76 kg

Norme EN 358:2000

1 Boucle cossée : meilleure résistance à l'abrasion
Epissures protégées sous gaine transparente



RÉGLABLE

Corde polyamide toronnée

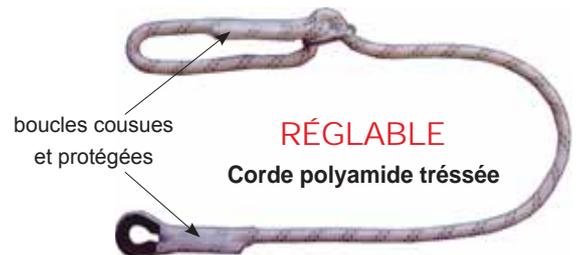
3617LB100C

Longueur maxi : 1,5 m

Diamètre : 14 mm

Normes EN 354 / EN 358

Poids : 0,26 kg



RÉGLABLE

Corde polyamide tressée

AVEC GAINÉ DE PROTECTION - LONGE Ø 12mm

3617AF100A

Longueur fixe : 2 m

Diamètre longe : 12 mm

Poids : 0,90 kg

3617AF100B

Longueur fixe : 3 m

Diamètre longe : 12 mm

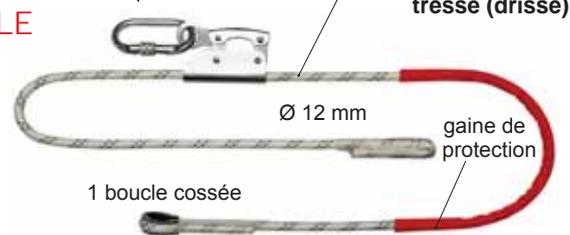
Poids : 0,98 kg

Norme EN 358

RÉGLABLE

1 régulateur de longueur
+ 1 mousqueton réf. 3805A

Cordage polyamide tressé (drisse)



Ø 12 mm

gaine de protection

1 boucle cossée

AVEC GAINÉ DE PROTECTION - LONGE Ø 14mm

3617AF200A

Longueur fixe : 2 m

Diamètre longe : 14 mm

Poids : 0,84 kg

3617AF200B

Longueur fixe : 3 m

Diamètre longe : 14 mm

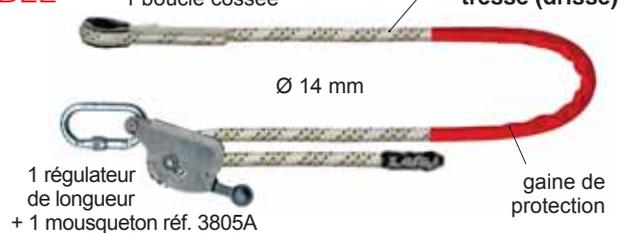
Poids : 0,92 kg

Norme EN 358

RÉGLABLE

1 régulateur de longueur
+ 1 mousqueton réf. 3805A

Cordage polyamide tressé (drisse)



Ø 14 mm

gaine de protection

CÂBLE ACIER GAÎNÉ-POLYESTER - LONGE Ø 16mm

3617AF150A

Longueur fixe : 2 m

Diamètre longe : 16 mm

Poids : 1,16 kg

3617AF150C

Longueur fixe : 4 m

Diamètre longe : 16 mm

Poids : 2,32 kg

3617AF150B

Longueur fixe : 3 m

Diamètre longe : 16 mm

Poids : 1,96 kg

3617AF150D

Longueur fixe : 5 m

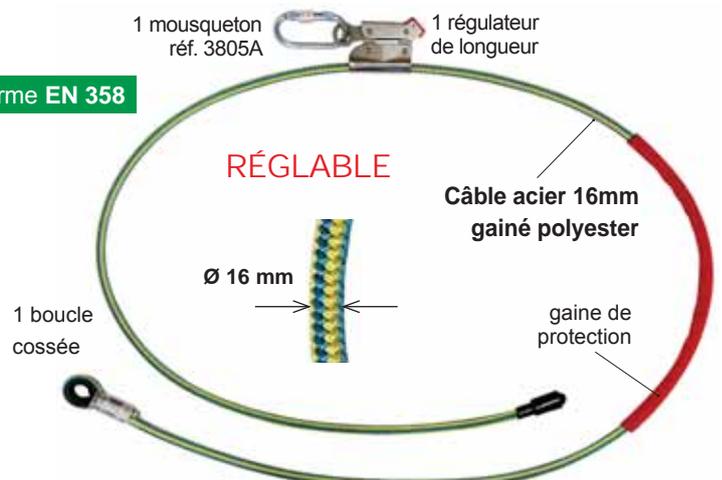
Diamètre longe : 16 mm

Poids : 2,90 kg

Norme EN 358

RÉGLABLE

Câble acier 16mm gainé polyester



Ø 16 mm

gaine de protection

1 boucle cossée

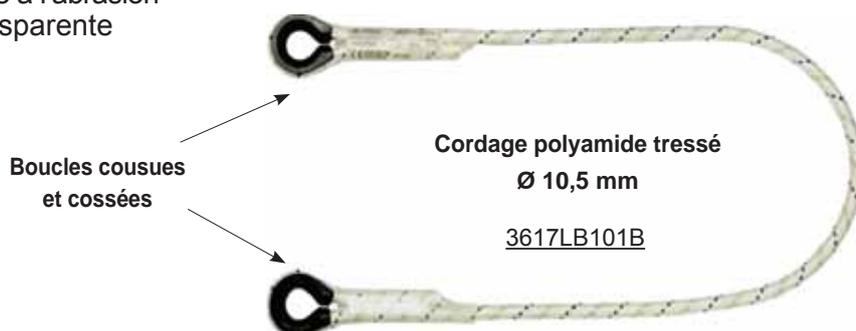
LONGE **NON-RÉGLABLE** CORDAGE POLYAMIDE TRÉSSÉ

Boucles cossées : meilleure résistance à l'abrasion
Coutures protégées sous gaine transparente permettant leur contrôle visuel

EN 354 / EN 358

3617LB101B

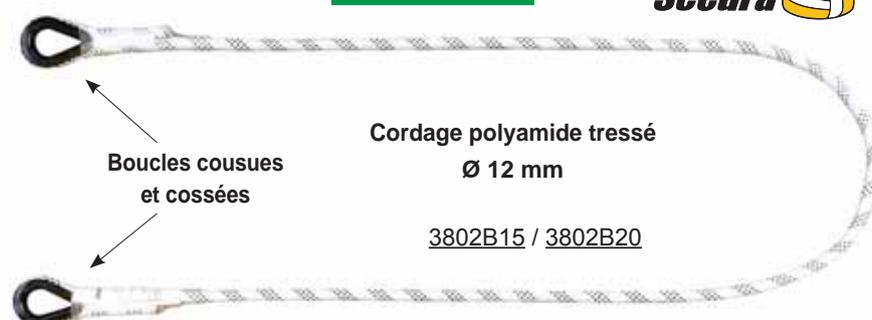
Longueur fixe : 1 m
Diamètre : 10,5 mm
Poids : 0,14 kg



3802B15

Longueur fixe : 1,5 m
Diamètre : 12 mm
Poids : 0,20 kg

EN 354:2002



3802B20

Longueur fixe : 1,8 m
Diamètre : 12 mm
Poids : 0,22 kg

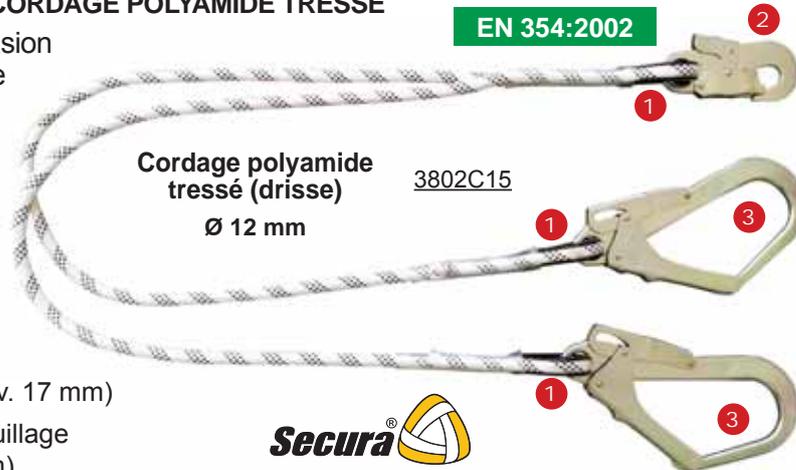
LONGE-DOUBLE **NON-RÉGLABLE** CORDAGE POLYAMIDE TRÉSSÉ

Boucles cossées : meilleure résistance à l'abrasion
Coutures protégées sous gaine transparente permettant leur contrôle visuel

EN 354:2002

3802C15

Longueur fixe : 1,5 m
Diamètre : 12 mm / Poids : 1,53 kg



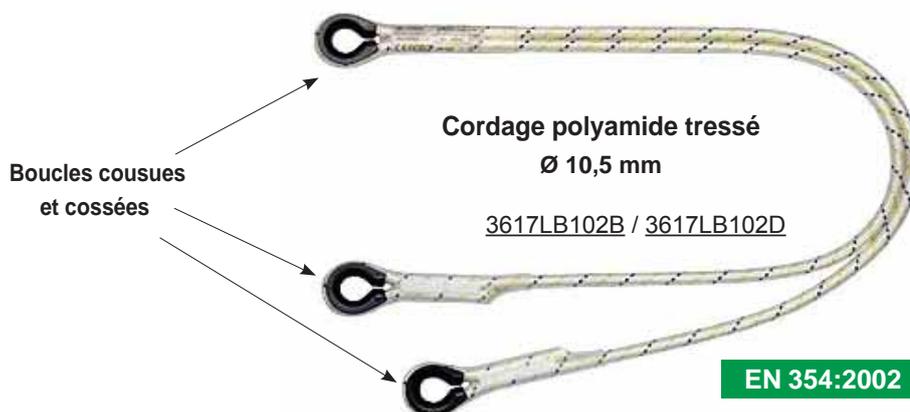
Aux extrémités :

- ① 3 boucles cossées
- ② 1 crochet-mousqueton automatique (ouv. 17 mm)
- ③ 2 mousquetons d'échafaudage à verrouillage automatique double-action (ouv. 55 mm)



3617LB102B

Longueur fixe : 1 m
Diamètre : 10,5 mm
Poids : 0,26 kg



EN 354:2002

3617LB102D

Longueur fixe : 2 m
Diamètre : 10,5 mm
Poids : 0,38 kg

CROCHETS-MOUSQUETONS POUR LONGE

Norme EN 362



5266AZ002
acier galva
ouverture 18mm
130 x 56mm 220 gr.



5266AZ005
acier galva
ouverture 18mm
191 x 59mm, 380 gr.



5266AZ060
acier galva
ouverture 21mm
180 x 58mm, 380 gr.



3805C
acier zingué
à verrouillage automatique
double-action
ouverture 55mm
214 x 127mm, 510 gr.
Résistance 23kN (2345kg)



5266AZ025
acier zingué
GRANDE OUVERTURE
verrouillage automatique
double-action
ouverture 83mm
330 x 155mm, 820 gr.
Résistance 20kN (2039kg)



5266AZ003
aluminium
ouverture
20mm
132x79mm
160 gr.



3805D
aluminium
à verrouillage automatique
ouverture 60mm
240 x 130mm, 430 gr.
Résistance 22kN (2243kg)

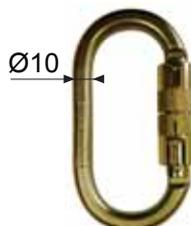


5266AZ024
alliage léger
GRANDE OUVERTURE
à double-sécurité
ouverture 100mm
360 x 190mm, 900 gr.
Résistance 20kN (2039kg)

MOUSQUETONS 1/4 DE TOUR

VERROUILLAGE AUTOMATIQUE «TWIST-LOCK»

Norme EN 362



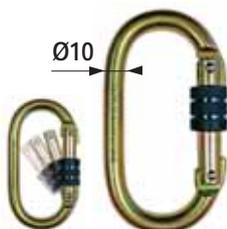
5266AZ011T
acier zingué
ouverture 18mm
110 x 60mm, 180 gr.



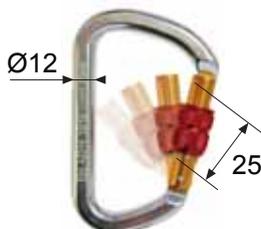
5266AZ017T
acier zingué
ouverture 25mm
113 x 71mm, 200 gr.

MOUSQUETONS À VERROUILLAGE À VIS

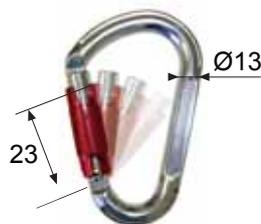
Norme EN 362



3805A
acier zingué
ouverture 18mm
107 x 56,5mm, 160 gr.
Résistance : 23kN (2345kg)



5266AZ014
alliage léger
ouverture 25mm
113 x 73mm, 80 gr.



5266AZ015
alliage léger
ouverture 23mm
124 x 76mm, 100 gr.



3805B
aluminium
ouverture 22mm
111 x 67,5mm, 90 gr.
Résistance : 20kN (2039kg)

MAILLONS RAPIDES PETITE OUVERTURE



Norme EN 362
Homologués E.P.I.

MAILLONS RAPIDES GRANDE OUVERTURE

RÉF. 5190FG

CMU : 700 kg
Acier zingué
Coef. sécu. 1/5
Poids : 0,078 kg



RÉF. 5190HG

CMU : 1100 kg
Acier zingué
Coef. sécu. 1/5
Poids : 0,14 kg



RÉF. 5191EG

CMU : 500 kg
Acier zingué
Coef. sécu. 1/5
Poids : 0,062 kg



ANNEAU ROTATIF « ANTICHÛTE » HOMOLOGUÉ E.P.I.

Norme EN 795

EPI Réf. 50-900 / 50-901

Point d'arrêt sécurisé pour ancrage d'un dispositif anti-chûte (harnais EN 361) et d'un système de raccordement (EN 362), afin de prévenir toute chute lors de travaux en hauteur.

Conçu de manière à ne permettre le démontage qu'à l'aide d'une clé spéciale fournie avec l'anneau !

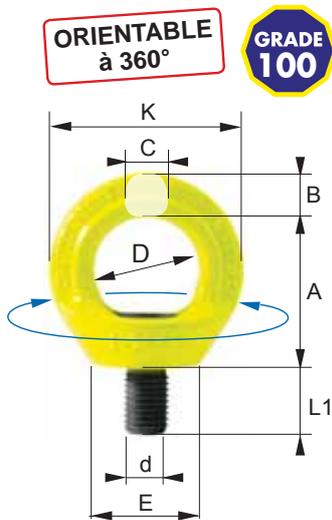


ORIENTABLE à 360°

GRADE 100

Réf. 50-900

CODE	A	B
Capacité	1 personne	2 personnes
Ø d (mm)	M12	M16
A (mm)	41,5	49,5
B (mm)	12,5	14,5
C (mm)	11,5	15
D (mm)	30	35
E (mm)	30,6	36,5
K (mm)	55,5	64,5
L1 (mm)	18	24
Couple de serrage	28 Nm	70 Nm
Poids (kg)	0,18	0,35



Réf. 50-901

CODE	A	B
Capacité	1 personne	2 personnes
Ø d (mm)	M12	M16
A (mm)	41,5	49,5
B (mm)	12,5	14,5
C (mm)	11,5	15
D (mm)	30	35
E (mm)	30,6	36,5
K (mm)	55,5	64,5
L2 (mm)	150	150
Couple de serrage	28 Nm	70 Nm
Poids (kg)	0,30	0,45



CONNEXIONS AUX ANCRAGES

EPI Réf. 3806 / 3616

RÉF. 3806 - ANNEAUX D'ANCRAGE EN SANGLE

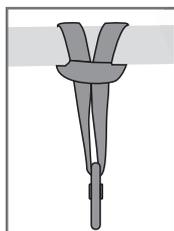
Code B08 | 0,8 m

Code B12 | 1,2 m

Code B15 | 1,5 m

Sangle polyester / Résistance à la rupture : 10 kN (1019 kg)

CODE	B08	B12	B15
Longueur (m)	0,8 m	1,2 m	1,5 m
Largeur (mm)	20	20	20
Couleur	Bleue	Jaune	Rouge
Poids (kg)	0,09	0,13	0,16



Norme EN 795:1996

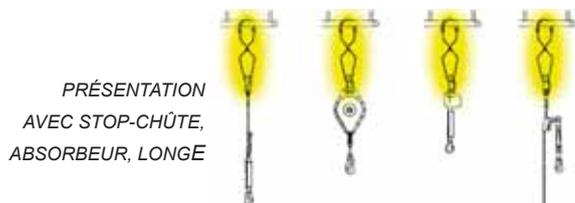
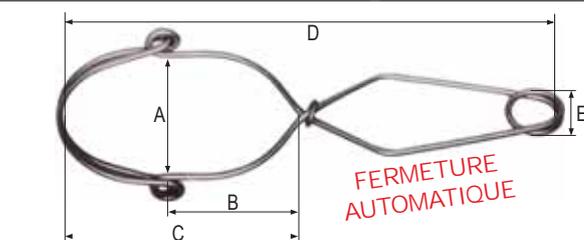
RÉF. 3616 - CONNECTEURS D'ANCRAGE - Acier INOX SUR TUBE, POTEAU, STRUCTURE

Résistant à une charge statique de 15kN

Segment de fil en acier inox Ø 6mm

Norme EN 362:2004

CODE	AZ200A	AZ200B	AZ200C
D Longueur (mm)	335	373	415
A passage (mm)	81	125	140
B (mm)	85	105	125
C (mm)	128	175	208
E (mm)	35	35	35



RÉF. 3616 - CONNEXION EN CÂBLE ACIER GAINÉ

Normes EN 354 / EN 795

Câble acier zingué Ø 8mm, gaine polyéthylène

code AZ410A = LONGUEUR 1 M avec mousqueton AZ011
code AZ410B = LONGUEUR 1 M sans mousqueton
code AZ410C = LONGUEUR 2 M avec mousqueton AZ011

Mousqueton PAGE 223



à chaque extrémité une boucle cossée manchonnée

BARRE D'EMBRASURE - Système d'ancrage

EPI

Réf. 3618

Pour baies (porte ou fenêtre)
de largeur de 350 à 1240mm

dimensions : 1415 x 150 x 100mm

Poids 6,9 kg

Acier galvanisé

Doit être montée en
position horizontale sur le sol
INTERDIT EN
POSITION VERTICALE !



Norme EN 795

RÉF. 3618AT060



TRÉPIED DE SÉCURITÉ

EPI

Réf. 3806C

Norme EN 795:1996 Classe B

Permet l'accès dans les espaces confinés

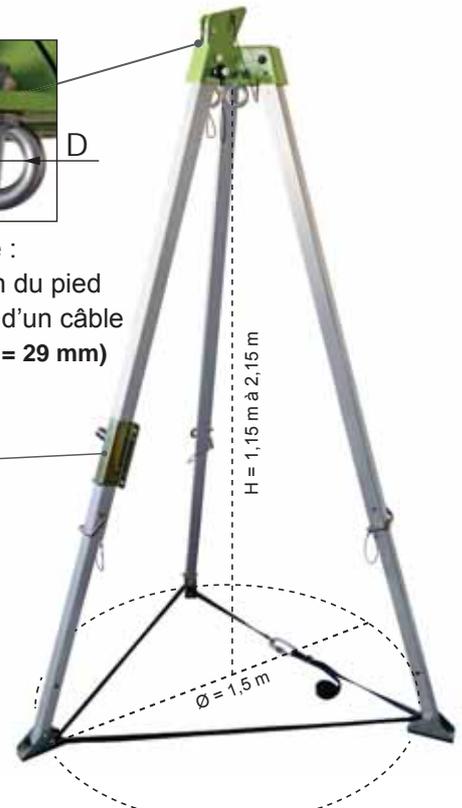
- Charge maxi admissible : 200 kg
- Hauteur : H = 1,15 à 2,15 m
- Diamètre : Ø = 1,5 m
- Tête moulée en alliage d'aluminium, pieds en aluminium
- Pieds équipés de semelles acier articulées avec patins caoutchouc pour augmenter l'adhérence et la stabilité
- Résistance des points d'ancrage supérieure à 10kN (1019 kg)



Tête du trépied équipée de :
- 2 **poulies** en prolongation du pied principal pour le passage d'un câble
- 2 **anneaux d'ancrage (D = 29 mm)**



Equipé d'une **platine** permettant de fixer le treuil réf. 3806D



Poids : 29 kg



1 sac de transport



TREUIL DE SAUVETAGE

Réf. 3806D

Treuil en acier, utilisé pour monter et descendre du personnel ou du matériel dans les espaces confinés

- Capacité de levage nominale : 125 kg
- Câble acier galvanisé Ø 4,8 mm, long. 20 m
- Fixation adaptée à la platine du trépied réf. 3806C
- Conforme : Directive Machine 2006/42/CE et EN13157:2004

Poids : 8,9 kg

Norme
EN 1496:2006
Classe A

A utiliser avec un antichute à rappel automatique (EN360) lorsqu'il sert à monter ou descendre une personne

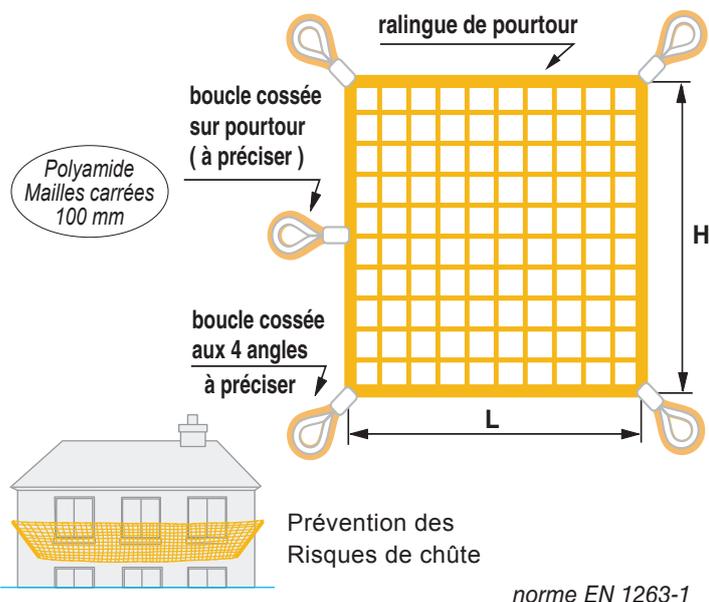


ANTI-CHUTES



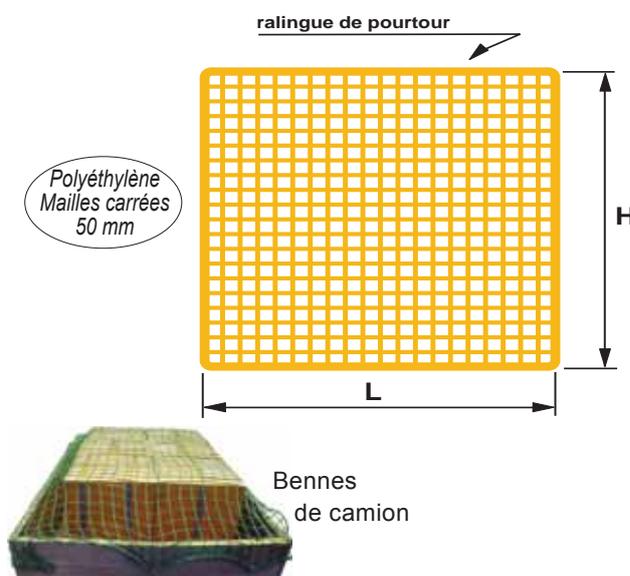
RÉF. 4410A

Personnel exposé à des risques de chute



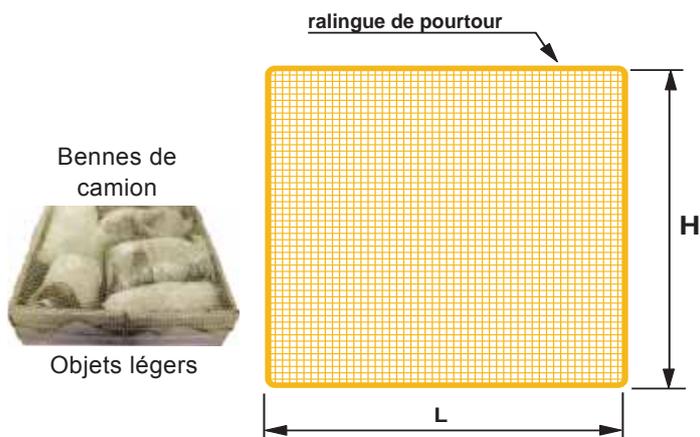
RÉF. 4410B

Pour bennes de camion standard



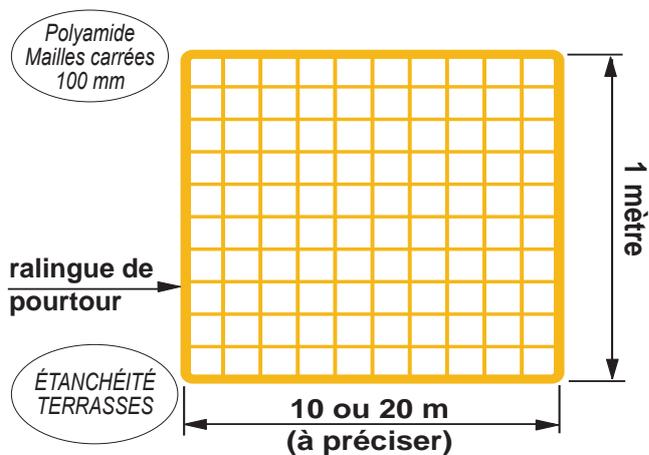
RÉF. 4410C

Pour bennes de camion (objets légers)



RÉF. 4410E

Périphérique : pour terrasses (étanchéité)



CODE	A	B	C	E
Applications	Personnel exposé à des risques de chute	Bennes de camion standard	Bennes de camion objets légers	Terrasses (étanchéité)
diam tresse de la nappe (mm)	4,75	3	2	3
dimension des mailles (mm)	100 x 100	50 x 50	25 x 25	100 x 100
nature tresse de la nappe	polyamide	polyéthylène	polyéthylène	polyamide
diam railingue (mm)	12	8	8	8
nature de la railingue	polyamide	sandow	polypropylène ou sandow	polypropylène
boucles sur angle de railingue	à préciser	non	non	non
boucles sur pourtour de railingue	à préciser	non	non	non
L en m	à préciser	7 m	à préciser	10 ou 20 m
H en m	à préciser	3,5 m	à préciser	1,0 m

MARQUAGE : Dernière et prochaine vérification périodique par POINÇONNAGE sur calendrier



RÉF. 3618AY004

Votre logo et autre couleur sur demande !



Matière plastique SOUPLE

Calendrier à poinçonner

	LAST INSPECTION □ NEXT INSPECTION □											
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
2015												
2016												
2017												
2018												
2019												
2020												
2021												
2022												
2023												

Option :
PINCE PERFORATRICE

RÉF. 3618AY005



Exemples d'utilisations



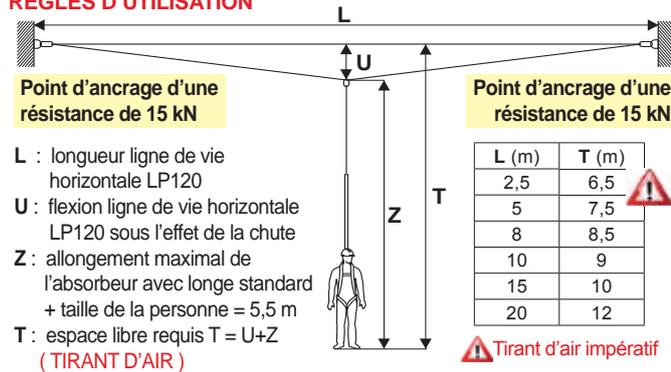
LIGNE DE VIE HORIZONTALE RÉGLABLE en cordage

ATTENTION ! Les ancrages doivent se situer au même niveau et résister à une force statique de 15 Kn.

Utilisable par 1 seule personne !

A utiliser uniquement avec une longe de sécurité munie d'un absorbeur d'énergie connecté au harnais de sécurité.

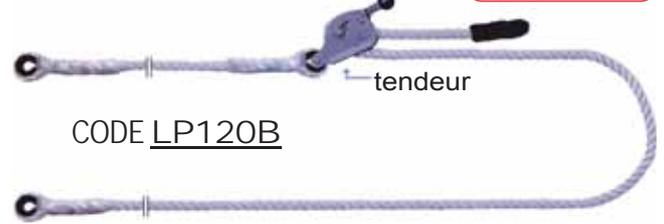
RÈGLES D'UTILISATION



Cordage polyamide Ø 14 mm

Longueur 20 m

LIGNE DE VIE TEMPORAIRE
Norme EN 795 CLASS B



CODE LP120B

REGLAGE ET TENSION
tension manuelle



DEMONTAGE : tourner le tendeur pour relâcher la tension



LIGNE DE VIE HORIZONTALE RÉGLABLE en sangle

En sangle polyester : Permet de sécuriser l'opérateur tout au long de ses déplacements

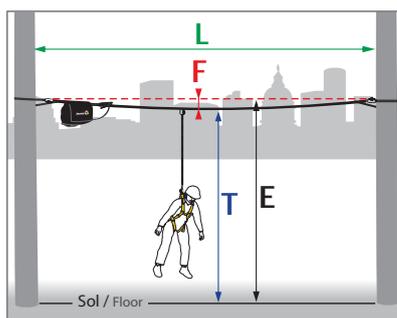
- Longueur réglable de **2 à 20 m**
- Largeur sangle **30 mm**
- Poids **4,2 kg**

LIGNE DE VIE TEMPORAIRE
Norme EN 795 CLASS B



Livrée avec sac de rangement contenant l'ensemble de la ligne de vie

- **F** Flexion de la ligne de vie sous l'effet de chute
- **L** Longueur Ligne de vie installée
- **T** Tirant d'air de l'antichute + absorbeur + taille de la personne = allongement maximal
- **E** Espace libre requis, soit $F + T$



Testé pour une utilisation par 2 personnes

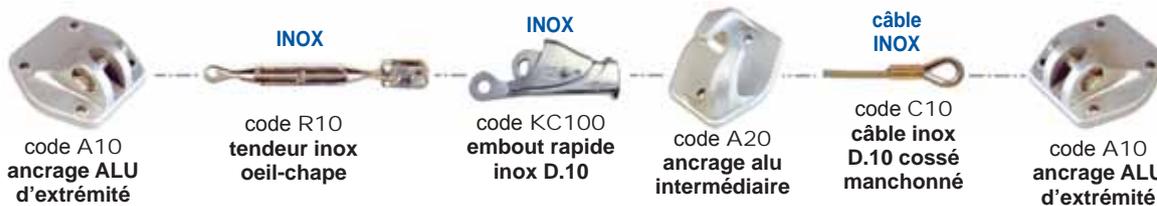


ANTI-CHUTES

Câble en acier INOX ou GALVA - Diamètre 10 mm (sans amortisseur) ou 8 mm (avec absorbeur d'énergie)

Code LVA LIGNE DE VIE ALUMINIUM **Câble INOX D.10**

SANS AMORTISSEUR



Code LVG LIGNE DE VIE ALUMINIUM **Câble GALVA D.10**

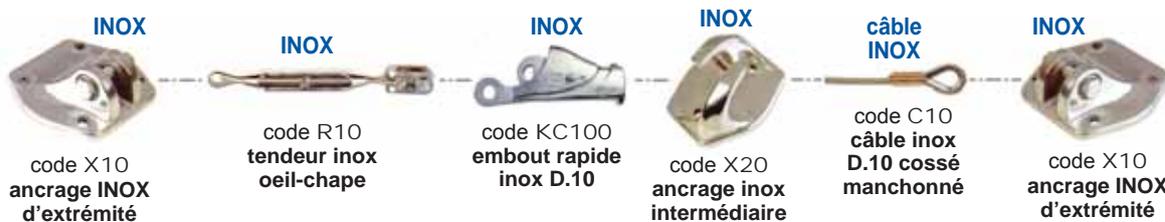
SANS AMORTISSEUR



Code LVI LIGNE DE VIE **TOUT INOX** **Câble INOX D.10**

SANS AMORTISSEUR

TOUT INOX



Code L8AX LIGNE DE VIE ALUMINIUM **Câble INOX D.8**

AVEC ABSORBEUR D'ENERGIE



Code L8GX LIGNE DE VIE ALUMINIUM **Câble GALVA D.8**

AVEC ABSORBEUR D'ENERGIE



Code L8IX LIGNE DE VIE **TOUT INOX** **Câble INOX D.8**

AVEC ABSORBEUR D'ENERGIE

TOUT INOX



ANTIQUITES

POINTS D'ACCROCHAGE et COMPOSANTS

Ancrage d'extrémité	Ancrage intermédiaire	Tendeur articulé	Embout rapide	Câble	Absorbeur d'énergie
<p>code A10 ALUMINIUM code X10 INOX</p>	<p>code A20 ALUMINIUM code X20 INOX</p>	<p>code R10 Oeil + chape INOX</p>	<p>code KC80 câble Ø8 INOX code KC100 câble Ø10 INOX</p>	<p>INOX : code C08 D.8 code C10 D.10</p> <p>GALVA : code CG18 D.8 code CG15 D.10</p>	<p>code X60 INOX pour câble D.8 mm</p>
<p>Embase à oeil (Platine d'ancrage)</p> <p>code FA10 ALUMINIUM code FX10 INOX</p>	<p>Plaque d'ancrage fileté à souder sur structure métallique</p> <p>code PS16 acier ST37 code PS14 acier ST37</p> <p>2 trous filetés M10 8 trous filetés M10</p>	<p>Plaque de base</p> <p>code BC10 INOX pour platines d'ancrage FA10, FX10 épaisseur 8 mm</p>	<p>Collier de sécurité</p> <p>code S20 numérotés interdisant le démontage des tendeurs</p>	<p>Plaque signalétique</p> <p>code -24-1</p>	
<p>Plaque de fixation au mur ou au sol</p> <p>code BA10 INOX 240 x 240 mm</p>	<p>Plaque de fixation* sur poutre par bridage</p> <p>code BA30 INOX 240 x 240 mm</p> <p>ancrage alu non-fourni</p>	<p>Potelet de fixation au sol</p> <p>code P10 INOX</p>	<p>Boulons</p> <p>code T10 INOX M10 pour plaques BA10, BA20, BA30, BA40, BC10</p>	<p>Goujons d'ancrage</p> <p>code T200 INOX M10 pour ancrages A10, A20, A40, X10, X20, FA10, FX10, potelet P10</p> <p>code T300 INOX M12 pour plaques BA10, BC10 et potelet P10</p>	
<p>Plaque de fixation* sur poutre par crapautage</p> <p>code BA20 INOX</p> <p>amortisseur non-fourni</p> <p>240 x 240 mm</p>	<p>Plaque de fixation au sol par boulons scellés dans le béton</p> <p>code BA40 INOX</p> <p>ancrage non-fourni</p>	<p>Plaque support inférieure de potelet</p> <p>code P13 INOX 8 trous filetés M10 100 x 100 x 8 mm</p>	<p>code T20 INOX M10 pour potelet P10</p>		

LONGES PORTE-OUTILS

Déclinées en 3 capacités qui permettent de couvrir l'ensemble de vos besoins.

Le modèle STANDARD

Sangle plate haute ténacité pour outils légers de 1 à 3 kg

Le modèle élastique

Sangle haute ténacité avec fourreau élastique qui suit les mouvements de l'opérateur permettant une absorption d'énergie de premier niveau en cas de chute de l'outil.

L'absorbeur d'énergie de niveau supérieur

Conçu directement à partir d'une sangle KINETIC (élasthanne intégré) équipé d'un absorbeur à déploiement contrôlé, il assure un impact limité sur l'opérateur en cas de chute de l'outil, ce qui lui évitera d'être déséquilibré sur une échelle ou une plateforme. C'est la **PREVENTION ABSOLUE !**

ÉTIQUETTE AVEC CODE COULEUR

Facilite la lecture de la charge MAXI.

BOUCLE DE CONNEXION

Pour mousqueton, « côté ceinture » du harnais.

GRANDE BOUCLE D'ÉTRANGLEMENT

Pour une connexion directe à vos outils.

ANNEAU MÉTALLIQUE

Pour accrocher l'outil à la ceinture.

LES ATTACHES SUR OUTILS

De nombreux modèles permettant de sécuriser les outils qui s'y prêtent (poignée captive, épaulement etc..).

LES CONNEXIONS

De nombreuses possibilités couvrant la totalité de vos besoins !

LONGE « PORTE OUTILS » - Gamme standard

EPI

Réf. 3800

LA GAMME STANDARD offre un niveau de performances et de sécurité élevée dans la plupart des utilisations.

Réalisée en sangle polyester haute ténacité de largeur 20 mm, traitée hydrofuge et résistante aux hydrocarbures.

Réf. 3800RTLS2 équipée de 3 connecteurs clipsables pour équiper 3 outils fréquemment utilisés et les sécuriser facilement.

NOTE : Mousquetons vendus séparément.



Code **RTLS1**

Longe avec 1 boucle d'étranglement cousue « côté outil » et une boucle de connexion cousue « côté harnais »



Code **RTLS2**

1 longe principale avec boucle cousue « côté harnais » et 3 connecteurs débrochables (ref. 3800RTLS2A) « côté outil »



Code **RTLS2A**

Kit de 3 connecteurs débrochables « coté outil » à utiliser avec la réf. 3800RTLS2



Code **RTLS3**

Longe avec une boucle d'étranglement et anneau métallique rond pour accrocher l'outil à la ceinture + boucle cousue «coté harnais»



Code **RTLS4**

Double-longe pour 2 outils avec 2 boucles d'étranglement « côté outil » et 1 boucle cousue « côté harnais »

CODE	RTLS1	RTLS2	RTLS2A	RTLS3	RTLS4
Longueur (m)	1,22 m	1,22 m	0,26 m	1,22 m	1,22 m (x2)
Largeur (mm)	20 mm				
Capacité maxi (kg)	3 kg	1 kg	1 kg	3 kg	3 kg
Matière	Polyester hydrofuge				
Rupture sangle (kg)	> 1000 kg				
Boucle d'étranglement maxi (mm)	190 mm	190 mm	190 mm	190 mm	190 mm (x2)
Ø anneau rond noir (mm)	-	-	-	50 mm	-

LONGE « PORTE OUTILS » - Gamme élastique

EPI

Réf. 3800

LA GAMME ÉLASTIQUE est le niveau intermédiaire pour sécuriser vos outils.

Avantages : la rétractabilité qui permet d'avoir la longe au plus près du corps, évitant ainsi les risques d'accrochage accidentel et assurant, en cas de chute de l'outil, un premier effet d'absorption d'énergie.

La longe **3800RTLE2** est en plus équipée d'un connecteur de type sandow très polyvalent.

Mousquetons vendus séparément.



Code **RTLE1**

Longe élastique avec boucle d'étranglement cousue "coté outil" et "coté harnais"



Code **RTLE2**

Longe élastique avec boucle d'étranglement sandow avec bloqueur « coté outil » et boucle cousue « coté harnais »



Code **RTLE3**

Longe élastique avec une boucle d'étranglement et anneau métallique rond pour accrocher l'outil à la ceinture+boucle cousue coté-harnais



Code **RTLE4**

Double longe élastique pour 2 outils avec 2 boucles d'étranglement "coté outil" et 1 boucle cousue "coté harnais"

CODE	RTLE1	RTLE2	RTLE3	RTLE4
Longueur (m)	0,60 m (extensible à 1,25 m)	0,60 m (extensible à 1,25 m)	0,60 m (extensible à 1,25 m)	0,60 m (x2) (extensible à 1,25 m)
Largeur (mm)	20 mm	20 mm	20 mm	20 mm
Capacité maxi (kg)	5 kg	1 kg	5 kg	5 kg
Matière	Polyester élastique	Polyester élastique	Polyester élastique	Polyester élastique
Rupture sangle (kg)	> 1000 kg	> 1000 kg	> 1000 kg	> 1000 kg
Boucle d'étranglement maxi (mm)	190 mm	190 mm (avec serre-cordon)	190 mm	190 mm (x2)
Ø anneau rond noir (mm)	-	-	50 mm	-



La longe « porte-outils » AVEC ABSORBEUR D'ÉNERGIE est le **NEC PLUS ULTRA** de l'antichute pour outils jusqu'à 5 kg et offre une protection inégalée en réduisant considérablement l'impact à la ceinture !

Cette gamme est déclinée en deux variantes :
 - les langes portant les codes "RTLA1 et RTLA2"
 à usage unique en cas de chute
 - la gamme **KINETIC** (bas de page).

Ces deux technologies offrent le même très haut niveau de protection.

NOTE : Mousquetons vendus séparément.



Code RTLA1
Longe avec absorbeur à 1 boucle d'étranglement cousue « côté outil » et 1 boucle cousue « côté harnais »



Code RTLA2
Longe avec absorbeur à 1 boucle d'étranglement et anneau métallique rond pour accrochage de l'outil à la ceinture + boucle cousue "côté harnais"

CODE	RTLA1	RTLA2
Longueur / largeur	1,25 m / 20 mm	1,25 m / 20 mm
Capacité maxi (kg)	5 kg	5 kg
Matière	Polyester hydrofuge	Polyester hydrofuge
Rupture sangle (kg)	> 1000 kg	> 1000 kg
Boucle d'étranglement maxi (mm)	210 mm	210 mm
Ø anneau rond noir (mm)	-	50 mm

LONGE « PORTE OUTILS » - Gamme KINETIC

La **GAMME KINETIC** est adaptée aux outils de 1 à 10 kg.

Technologie **KINETIC** développée à l'origine sur les harnais antichute pour lesquels elle a fait la preuve de son efficacité ; agissant contre les chutes d'outils, elle limite considérablement l'impact à la ceinture. Sa longueur de déploiement, plus courte que celle de l'absorbeur d'énergie classique, réduit donc l'impact de la chute libre et par conséquent le risque pour l'utilisateur d'être entraîné par une réaction en chaîne.

KINETIC

NOTE : Mousquetons vendus séparément.



Code RTLK1
Longe élastique avec boucle d'étranglement cousue « côté outil » et boucle cousue « côté harnais »



Code RTLK2
Longe élastique avec une boucle d'étranglement et anneau métallique rond pour accrocher l'outil à la ceinture + boucle cousue « côté harnais »



Code RTLK3
Double Longe élastique avec une boucle d'étranglement et anneau métallique rond pour accrocher l'outil à la ceinture + boucle cousue « côté harnais »

CODE	RTLK1	RTLK2	RTLK3
Longueur / largeur	1,25 m / 20-25 mm	1,25 m / 20-25 mm	Kinetic (rouge) : 1,25 m / 20-25 mm Standard (vert) : 1,22 m / 20-25 mm
Capacité maxi (kg)	10 kg	10 kg	Kinetic (rouge) : 10 kg Standard (vert) : 3 kg
Matière	Polyester hydrofuge	Polyester hydrofuge	Polyester hydrofuge
Rupture sangle (kg)	> 1000 kg	> 1000 kg	> 1000 kg
Boucle d'étranglement maxi (mm)	210 mm	190 mm	Kinetic (rouge) : 210 mm Standard (vert) : 210 mm
Ø anneau rond noir (mm)	-	50 mm	Kinetic (rouge) : 50 mm

Toutes nos longes sont équipées d'une grande boucle permettant « de serrer par étranglement » les outils dont la forme s'y prête ou possédant un trou ou une poignée fermée. Mais que faire avec un outil à manche tel qu'un marteau ? Grâce aux colliers de serrage RTLX vous pouvez créer sur votre outil habituel un point d'accrochage permanent afin de pouvoir le relier au mousqueton de votre longe !



3800RTLX1

KIT de 5 Colliers en plastique crantés à vis de serrage pour fixation du connecteur synthétique sur l'outil

Longueur : 240 mm
Largeur : 10 mm
Fermeture : Boulon à tête hexagonale Ø7 mm
Capacité : 1 kg maxi



3800RTLX2

KIT de 5 Colliers en plastique crantés à vis de serrage et passant métallique pour fixation du connecteur métallique sur l'outil

Longueur : 240 mm
Largeur : 10 mm
Fermeture : Boulon à tête hexagonale Ø7 mm
Capacité : 1 kg maxi



3800RTLW1

Bracelet d'étranglement en sangle pour connexion aux outils sans trou. À utiliser avec le collier de serrage RTLX1

Longueur / largeur : 70 mm / 20 mm
Matière : Polyester hydrofuge
Capacité : 1 kg maxi
Avec une boucle pliée pour le passage d'un mousqueton.



3800RTLW2

KIT de 5 Bracelets en sangle pour connexion aux outils sans trou. À utiliser avec le collier de serrage RTLX1

Longueur / largeur : 60 mm / 20 mm
Matière : Polyester hydrofuge
Capacité : 1 kg maxi
Avec une boucle plate pour le passage d'un mousqueton.



3800RTLW3

Bracelet en sangle avec anneau métallique pour connexion aux outils sans trou. À utiliser avec le collier de serrage RTLX1

Longueur / largeur : 70 mm / 20 mm
Matière : Polyester hydrofuge
Capacité : 1 kg maxi
Boucle plate et anneau-D



3800RTLW4

KIT de 5 Double-Bracelets en sangle pour connexion aux outils

Longueur / largeur : 340 mm / 20 mm
Matière : Polyester hydrofuge
Capacité : 1 kg maxi
Avec une boucle plate pour le passage d'un mousqueton.



3800RTL1

Bracelet en drisse pour connexion aux outils possédant un trou

Longueur / diamètre : 10m / 2 mm
Matière : Cordage en nylon
Capacité : 1 kg maxi

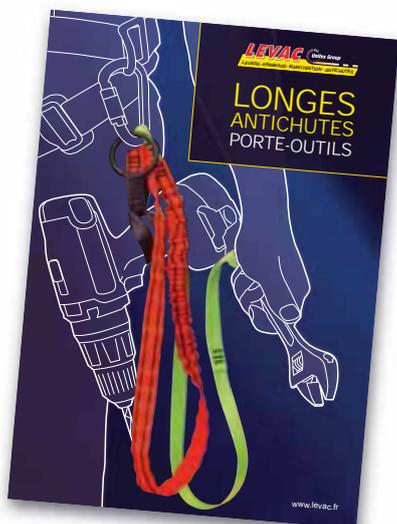


3800RTLC1

Mousqueton acier zingué pour connexion longe/outil à utiliser avec le bracelet ref RTL1

Ouverture : 8 mm
Dimensions : 50 x 25 mm
Fermeture : Verrouillage automatique à ressort

UNE GAMME COMPLÈTE DE LONGES ANTICHUTES « PORTE-OUTILS »



CATALOGUE
 DISPONIBLE
 SUR DEMANDE !

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU TRAVAIL EN HAUTEUR

General principles of overhead works (working at height)

RAPPEL :

La protection individuelle ne doit être utilisée que lorsque la protection collective ne peut pas être mise en place sur un site ou bien lors d'interventions ponctuelles et limitées dans le temps.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur nécessite trois composants indissociables :

- la préhension du corps,
- la liaison antichute,
- le système d'ancrage.

En fonction des configurations de travail en hauteur, plusieurs méthodes de travail, et donc types d'équipements, peuvent être utilisés :

REMINDER :

Personal protection should only be used when collective protection cannot be installed on a site or for a temporary action limited in time.

Personal protection against falls from height requires three inseparable components:

- A body holding system,
- Fall prevention linking,
- An anchorage system.

Depending on the overhead work configurations several working methods, and hence types of equipment, may be used :

LA RETENUE AU TRAVAIL : Cette méthode de travail a pour but d'empêcher un travailleur d'accéder à une zone de risque de chute de hauteur.

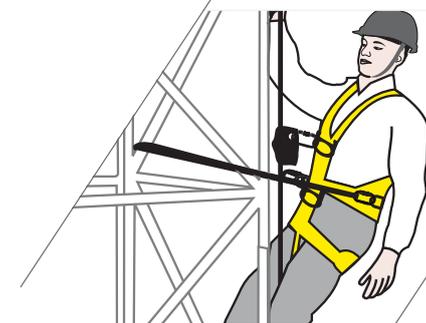
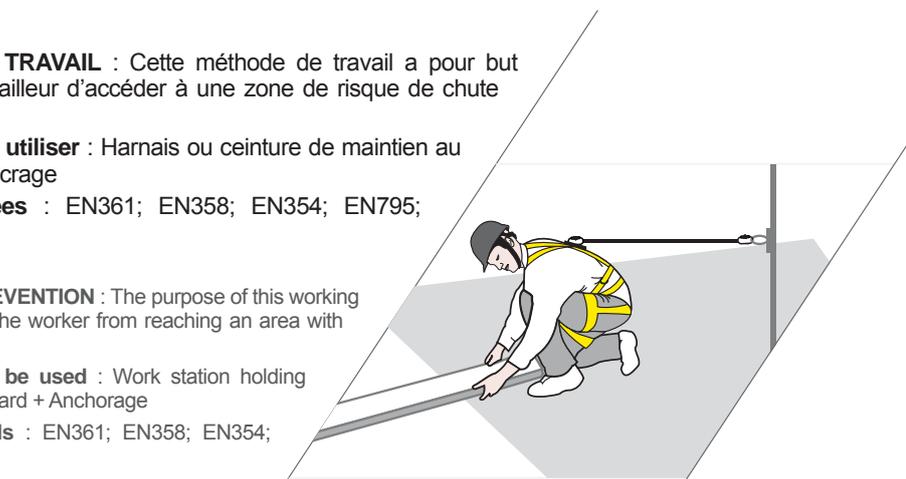
Matériel de base à utiliser : Harnais ou ceinture de maintien au travail + Longe + Ancrage

Normes concernées : EN361; EN358; EN354; EN795; EN362

WORK STATION PREVENTION : The purpose of this working method is to prevent the worker from reaching an area with a risk of fall.

Basic equipment to be used : Work station holding harness or belt + Lanyard + Anchorage

Concerned standards : EN361; EN358; EN354; EN795; EN362



LE MAINTIEN AU TRAVAIL : Cette méthode de travail a pour but de permettre à un travailleur d'évoluer librement en toute sécurité et de le maintenir en position tout en conservant les mains libres pour effectuer son activité (exemple sur un pylône). Dans cette situation de travail, il est important de distinguer s'il y a un risque de chute ou non. S'il y a un risque, l'équipement de base du maintien au travail devra être couplé avec une protection antichute

Matériel de base à utiliser : Harnais avec ceinture ou ceinture de maintien au travail + Longe de maintien au travail + Ancrage

Normes concernées : EN361 ; EN358 ; EN795 ; EN362

WORK STATION HOLDING : The purpose of this working method is to allow a worker to move freely in safety and to hold him in position while leaving his hands free to do the work (e.g.: on a pylon) In this working situation, it is important to distinguish whether or not there is a risk of fall. If there is, the basic work station holding equipment has to be used with a fall prevention protection system

Basic equipment to be used : Work station holding harness with belt or work station holding belt + work station holding lanyard + Anchorage

Concerned standards : EN361; EN358; EN795; EN362

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU TRAVAIL EN HAUTEUR

General principles of overhead works (working at height)

L'ANTICHUTE : Cette méthode de travail a pour but de retenir un travailleur lors d'une chute et de le maintenir suspendu dans les meilleures conditions en attendant l'arrivée des secours.

Un système d'arrêt des chutes efficace doit permettre de réduire au maximum la hauteur de chute, d'absorber le plus possible d'énergie pour atténuer les efforts transmis au corps humain et de maintenir la personne en suspension en réduisant au maximum les effets dus à la position inerte (ou non) d'une personne dans son harnais.

Matériel de base à utiliser : Harnais d'antichute + dispositif antichute + point d'ancrage.

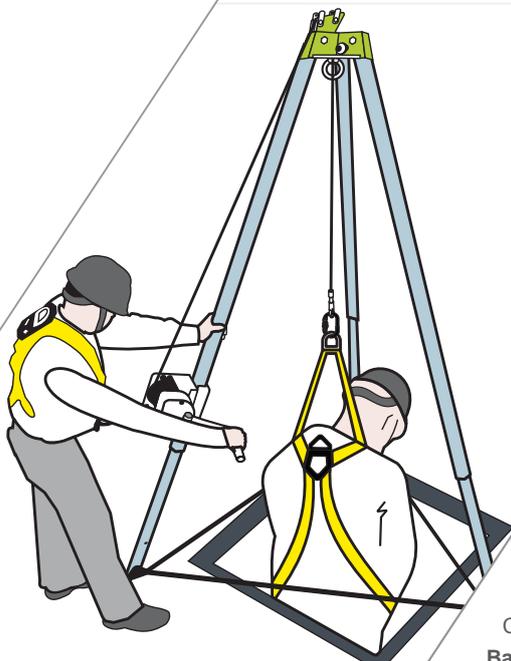
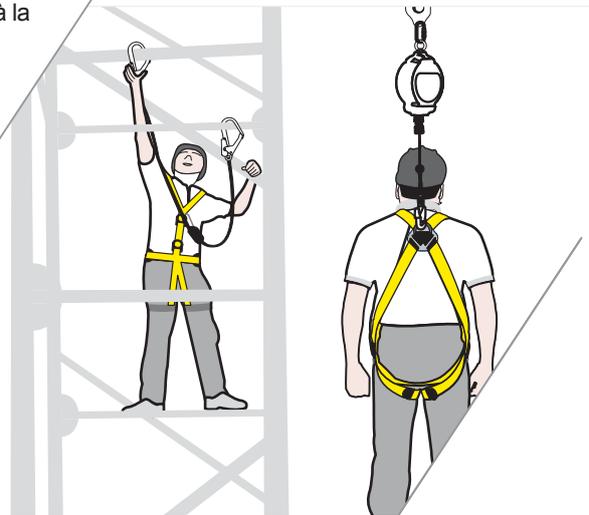
Normes concernées : EN361; EN353-1, EN 353-2; EN355; EN360; EN795; EN362

FALL PREVENTION : The purpose of this working method is to hold the worker during a fall and to hold him suspended in the best conditions while awaiting help.

An efficient fall stopping system should reduce the height of the fall as much as possible, absorb as much energy as possible to reduce the forces applied to the human body and hold the person suspended while reducing the forces due to the inert (or not) position of a person in his harness.

Basic equipment to be used : Fall prevention harness + fall prevention device + anchorage point.

Concerned standards : EN361; EN353-1, EN 353-2; EN355; EN360; EN795; EN362



LE TRAVAIL EN ESPACE CONFINÉ : Cette méthode de travail permet à un travailleur de pouvoir pénétrer dans des réservoirs, égouts, siloset de pouvoir, à tout moment, être récupéré par le haut. Par conséquent il est nécessaire qu'une autre personne reste disponible pour cette intervention.

Matériel de base à utiliser : Harnais d'antichute + système de liaison + système de récupération (treuil ...) + point d'ancrage (type trépied, potence...)

Normes concernées : EN361; EN360+EN1496; EN795; EN362

WORK IN CONFINED SPACES : This working method allows a worker to enter tanks, sewers, silos, etc, and to be able to be lifted out at any time from above. Consequently it is necessary for another person to remain available for this operation.

Basic equipment to be used : Fall prevention harness+ connecting system + lifting system (winch, etc) + anchorage point (tripod, gallows, etc)

Concerned standards : EN361; EN360 + EN1496; EN795; EN362

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU TRAVAIL EN HAUTEUR

General principles of overhead works (working at height)

LE SAUVETAGE : Cette technique d'intervention ayant lieu dans l'urgence est évidemment la plus sensible. Cette intervention peut être réalisée par l'utilisateur lui-même, s'il est conscient et s'il possède le matériel nécessaire à son auto-évacuation ou alors assurée par un sauveteur. Dans ce cas il faut pouvoir accéder à la victime, la décrocher en toute sécurité et l'évacuer par le haut ou par le bas.

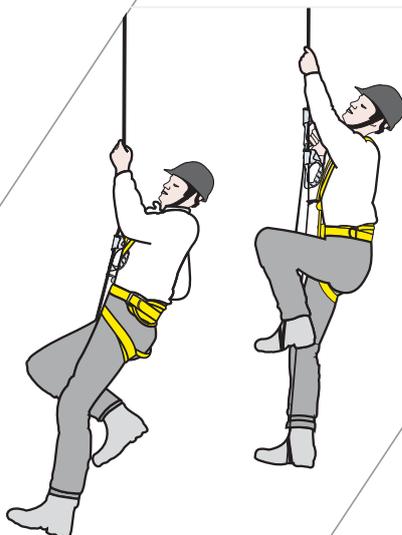
Matériel de base à utiliser : Harnais d'antichute complet + système antichute + système de sauvetage + point d'ancrage.

Normes concernées : EN361; EN1496; EN1498; EN341; EN1865; EN795; EN362

RESCUE : As this technique is used in an emergency it is naturally the most sensitive. This intervention can be performed by the user himself, if he is conscious and has the necessary equipment for self-extraction, or by a helper. In this situation it is necessary to be able to reach the victim, release him in complete safety and remove the person upwards or downwards.

Basic equipment to be used : Complete fall prevention harness + fall prevention system + rescue system + anchorage point.

Concerned standards : EN361; EN1496; EN1498; EN341; EN1865; EN795; EN362



ACCES SUR CORDE : Cette technique de progression sur corde ne doit être utilisée que lorsque les méthodes d'accès traditionnelles ne peuvent pas être mises en place. L'équipement de base de l'accès sur corde devra être couplé avec un système antichute

Matériel de base à utiliser : Harnais d'antichute complet + système de progression + point d'ancrage.

Normes concernées : EN361; EN358; EN 813; EN341; EN567; EN12841; EN12278; EN795; EN362

ROPE ACCESS : This technique of movement on a rope should only be used when traditional access systems cannot be installed. The basic rope access equipment should be used with a fall prevention system

Basic equipment to be used : Complete fall prevention harness + progression system + anchorage point.

Concerned standards : EN361 ; EN358 ; EN 813 ; EN341 ; EN567 ; EN12841 ; EN12278; EN795 ; EN362



Quelle que soit la technique de travail utilisée, et afin de garantir une sécurité optimale de l'utilisateur, il est nécessaire d'être formé, entraîné, de se maintenir formé régulièrement à l'évolution de ces techniques et informé de la réglementation en vigueur.

Whichever working technique is used, and in order to guarantee the maximum safety for the user, it is necessary to be trained, to be practised, to keep up to date with new developments in these techniques and to be aware of the regulations in force.

HARNAIS ET CEINTURE

Harness and belt

Le harnais antichute est un dispositif de préhension du corps destiné à arrêter les chutes et maintenir l'utilisateur dans les meilleures conditions en attendant l'intervention des secours. Les points d'accrochage ont une résistance statique > 15 kN (1529 kg).

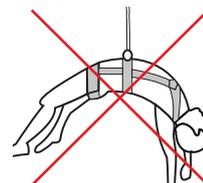
A harness is a body support system intended to stop falls and keep the user in the best conditions while awaiting the rescue. The attachment points have static strength > 15 kN.



EN361

La ceinture de maintien au travail est un dispositif permettant à un utilisateur d'être maintenu dans une position en ayant les mains libres. Les points d'accrochage ont une résistance statique > 15 kN (1529 kg).

A work positioning belt is a device that allows a user to be held in a position having hands free. The attachment points have static strength > 15 kN.



EN358



Une ceinture ne doit pas être utilisée comme un dispositif antichute !
A work positioning belt must not be used as a fall arresting device !

Utilisation / use :

Harnais simple, harnais gilet, harnais ceinture, harnais pour travaux en suspension,...., le plus important est finalement de choisir son équipement en fonction du travail à effectuer et en prenant en compte son environnement de travail.

Simple harness, harness with work jacket, harness with belt, suspension harness,.... the most important thing is finally to choose the equipment according to the job and taking into account the work environment.

Que choisir ? / How to chose ?

- **Les critères essentiels sont** : en premier lieu les **points d'accrochage** car ils vont déterminer la fonction du harnais, puis la taille.

Essential criteria : The first step is to choose the right **anchor points** as they will determine the function of the harness, then the size.

Points d'accrochage / Anchorage points



1 ou 2 points antichute :
dorsal et sternal
1 or 2 attachment points :
dorsal and sternal



1 ou 2 points antichute
+ 2 points de maintien
au travail : latéral
1 or 2 attachment points
+ 2 work positioning
points : lateral



1 ou 2 points antichute
+ 2 points de maintien
au travail + 1 point de
suspension : ventral
1 or 2 attachment points
+ 2 work positioning points
+ 1 suspension point : ventral

- **Les critères secondaires sont** : le nombre de boucles de réglage, le nombre de boucles automatiques,...., ils vont déterminer le niveau de confort du harnais ainsi que sa rapidité de mise en place,....

Secondary criteria: number of adjusting buckles, number of automatic buckles, ..., they will determine the comfort level of the harness and its fast implementation,

	Usage occasionnel Occasional use	Usage régulier Regular use	Usage fréquent Frequent use
Accessoires porte-outils Accessories toolholders	0	2	4 ou/or +
Renforts de confort et de protection Confort and Protection pad	0	1	4 ou/or +
Boucles automatiques Automatic buckles	0	2	4 ou/or +
Boucles de réglage Adjusting buckles	2	4	4 ou/or +

HARNAIS ET CEINTURE

Harness and belt

Le harnais est l'équipement idéal pour un travailleur afin de diminuer l'impact du choc en cas de chute au niveau du torse et des cuisses. La sangle des harnais est en polyester dont la propriété principale est d'avoir un faible coefficient d'élongation. En cas de chute, le harnais ne subira pas un allongement important et donc empêchera le travailleur de glisser à l'intérieur.

A Full Body Harness is the ideal body wear that should be worn by a worker, since it distributes the force of impact incurred in the event of a fall evenly on the thighs and torso region of the body. The material of construction of the webbing of harnesses is polyester. Since this has the least elongation properties as compared to other materials, the harness does not stretch dangerously when subjected to fall. The wearer hence does not risk slipping out of the harness.

Avant d'utiliser un harnais il est important de vérifier son état :

- Tenir le harnais par l'anneau-D dorsal et laisser pendre les sangles. Afin de faciliter la distinction du haut et du bas certains harnais ont des couleurs de sangles différentes pour les sangles d'épaules et de cuisses.
- Vérifier que les sangles ne sont pas endommagées par des amorces de coupures ou de brûlures.
- Vérifier l'état des coutures : il ne doit pas y avoir de coutures endommagées.
- Les parties métalliques ne doivent pas présenter des points de corrosion

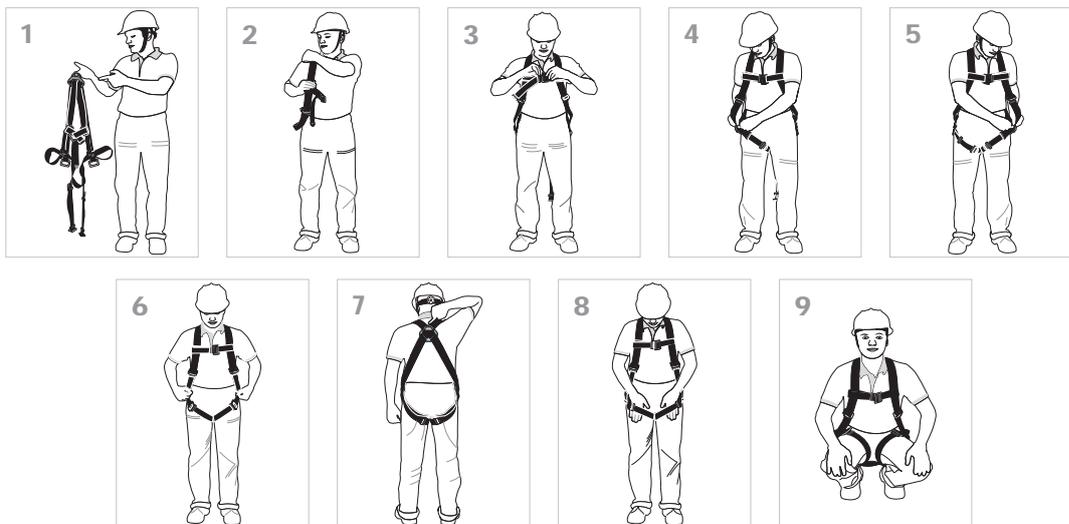
Before wearing a harness it is important to inspect the harness for certain features :

- Hold the Harness by the Back D-ring, and allow the straps to fall in place. The Harness has clear and separate colours for the shoulder and thigh straps, for them to be easily distinguished.
- Inspect the harness webbing for any cuts, burns or damages.
- Check the stitches for their continuity.
- Carefully look for any evidence of corrosion on the metal parts.

Comment ajuster un harnais ? / How to wear a harness ?

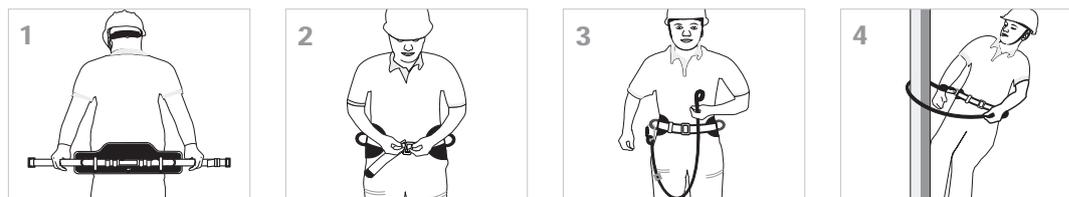
Un harnais peut être ajusté correctement en suivant les étapes suivantes :

The Full Body Harness can be worn following these simple steps :



Pour utiliser une ceinture de maintien au travail et une longe correctement il suffit de suivre les étapes suivantes :

The Work Positioning Belt and Lanyard can be worn as per the following easy steps :



La longueur de la longe se règle en agissant sur l'ajusteur inclus de façon à travailler confortablement avec les 2 mains libres, le poids du corps est supporté par le dossier de la ceinture.

Adjust the lanyard length with the adjuster in order to be able to work comfortably with both hands free, supporting your weight on the pad of the belt.

ANTICHUTES

Fall arresters

EN353-1 : Un antichute coulissant sur support d'assurage rigide est un dispositif qui bloque automatiquement et s'immobilise sur le support vertical en cas de chute de l'utilisateur. Le support d'assurage peut être en câble (tendu) ou en rail. Résistance à la rupture de ces systèmes >15 kN (1529 kg).

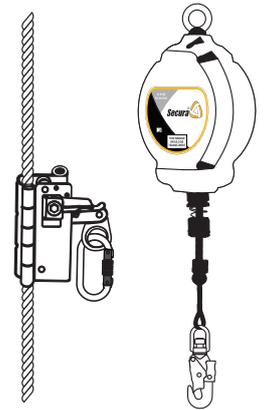
A fall arrester on rigid anchor line is a device that automatically blocks and stops on the vertical support when the user falls. The anchor line can be a cable (straight) or rail. Breaking strength of these systems >15 kN.

EN353-2 : Un antichute coulissant sur support d'assurage flexible est un dispositif qui bloque automatiquement et s'immobilise sur le support vertical en cas de chute de l'utilisateur. Le support d'assurage peut être en câble ou en corde (tressée ou toronnée). Ces supports flexibles doivent être lestés d'un contrepoids. Résistance à la rupture de ces systèmes >15 kN (1529 kg).

A fall arrester on flexible anchor line is a device that automatically blocks and stops on the vertical support when the user falls. The anchor line can be a cable or a rope (twisted or braided). These flexible anchor lines must be weighted with a counterweight. Breaking strength of these systems >15 kN.

EN360 : Un antichute a rappel automatique est un dispositif muni d'une longe (en câble ou en sangle) maintenue constamment en tension, elle accompagne les déplacements des utilisateurs. Le système bloque automatiquement et s'immobilise en cas de chute de l'utilisateur. Ils existent en différentes longueurs. Résistance à la rupture > 12 kN (1223 kg) ou > 15kN (1529 kg).

A retractable fall arrest is a device equipped with a lanyard (on cable or webbing) kept in tension, it follows the movements of users. The system blocks and stops automatically when the user falls. They come in different lengths. Breaking strength > 12 kN (for cable lanyard) or > 15kN (for textile lanyard)



Quel que soit le système antichute choisi (antichute coulissant, antichute à rappel automatique, longe à absorption d'énergie) il garantit un arrêt de la chute en limitant l'impact sur le corps humain à 6 kN maxi (611 kg).

Whatever the antifall system chosen (fall arrester on anchor line, retractable type fall arrester, energy absorbing lanyard) it guarantees a fall arrest by limiting the impact on the human body at 6 kN max (611 kg).

Utilisation / use : A utiliser uniquement lors d'un travail nécessitant des déplacements d'amplitude importante.
Use only in a job that requires significant amplitude of movements.

Travaux et métiers / Works and trades :

Les antichutes sur support d'assurage sont principalement utilisés pour les métiers suivants : travaux sur pylône, travaux sur paroi rocheuse, travaux sur remontée mécanique, laveur de vitre, cordiste, sauveteur, couvreur, étancheur, antenniste, télécommunication, ... Les antichutes à rappel automatique seront plutôt utilisés pour les métiers suivants : travaux en façade, en terrasse, sur échafaudage, sur nacelles, et en maintenance.

The fall arrester on anchor line are mainly used for the following professions: works on pylons, Works on rock wall, works on lifts, window cleaner, rope access, rescue, roofer, roofing felt fixer, telecommunication, maintenance ... The retractable fall arrester are used instead for the following professions: Works on facade, on the terrace, on scaffolding, on aerial lift, and maintenance.

Que choisir ? / How to chose ?

Le choix de l'antichute doit se faire en fonction des déplacements à effectuer. Evidemment lors du choix du système antichute, la position du point d'ancrage doit être étudiée.

- **Si le déplacement est purement vertical** (le long d'une échelle par exemple) on privilégiera toujours un antichute coulissant sur support d'assurage. [Il présente l'avantage de pouvoir être installé (pour certains) de manière permanente sur la structure.]

- **Si les déplacements peuvent être horizontaux et verticaux** on privilégiera un antichute à rappel automatique. [C'est l'antichute qui apporte la plus grande liberté de mouvements.]

The choice of the fall arrest system must be based on the movement to perform. Obviously for the choice of the fall arrest system, the position of the anchor point must be considered.

- **If the movement is purely vertical** (along a scale for example) we always favor a fall arrester on anchor line. [It has the advantage of being installed (for some) permanently on the structure.]

- **If the movements can be horizontal & vertical** we will prefer a retractable fall arrester. [It's the fall arrest system that brings greatest freedom of movements.]



Les antichutes coulissantes doivent toujours être utilisés à l'aplomb du point d'ancrage. / The fall arrester on anchor line must always be used directly below the anchor point.

Les antichutes à rappel automatique conviennent parfaitement pour les travaux de faible hauteur car le blocage est presque instantané, limitant ainsi le tirant d'air nécessaire. / The retractable fall arresters are ideal for the work of low-rise because the blockage is almost instantaneous, limiting the required clearance.

Pour le travail sur plan incliné avec un antichute coulissant, il est nécessaire que celui-ci soit équipé d'un système de blocage manuel. / For the work on an inclined plane with fall arrester on anchor line, it is necessary that it be equipped with a manual locking system.

EN795 : Le point d'ancrage est un point où le système antichute est attaché de façon fiable afin de garantir la sécurité de l'utilisateur. Il existe différents types de point d'ancrage :

The anchor point is a point where the fall arrest system is safely attached to ensure the security of the user. There are different kinds of anchor points :

Classe / Class : A1	Points d'ancrage pour surfaces verticales, horizontales ou inclinées / Anchor devices for vertical, horizontal & inclined surfaces
Classe / Class : A2	Points d'ancrage pour toits inclinés / Anchor devices for inclined roofs
Classe / Class : B	Dispositif d'ancrage provisoire et transportable / Transportable and temporary anchors
Classe / Class : C	Dispositif d'ancrage équipé de support d'assurage flexible horizontal / Anchor devices using horizontal flexible anchor lines
Classe / Class : D	Dispositif d'ancrage équipé de support d'assurage rigide horizontal / Anchor devices using horizontal rigid anchor lines
Classe / Class : E	Corps mort / Deadweight anchors

Utilisation / use :

Il n'y a pas de bon système antichute sans un bon point d'ancrage. Quel que soit le type d'intervention à réaliser et que celle-ci soit temporaire ou régulière, il est primordial de bien choisir son point d'ancrage et de vérifier que la structure d'accueil (bâtiment, structure métallique, pylône,...) est suffisamment résistante.

There is no good fall arrest system without a good anchorage point. Whatever the type of intervention to achieve and that it is temporary or regular, it is essential to correctly choose its anchor point and verify that the host structure (building, steel structure, tower, ...) is sufficiently resistant.

Que choisir ? / How to chose ?

Le point d'ancrage est incontestablement l'élément d'un système antichute le plus délicat à choisir afin qu'il garantisse une sécurité optimale. Lors du choix du point d'ancrage il faut tout d'abord déterminer où installer le point d'ancrage. Pour cela il faut prendre en compte les aspects suivants :

- résistance statique du point d'ancrage : > 10 kN (1019 kg)
- hauteur d'installation : suffisamment haute par rapport au 1er obstacle potentiel en cas de chute (voir schéma facteur de chute)
- situation : en vertical de la station de travail afin d'éviter les risques liés à l'effet pendulaire (voir schéma effet pendulaire)

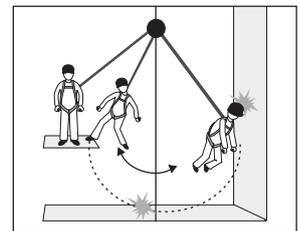
The anchor point is undoubtedly the part of a fall arrest system that is tricky to choose to ensure optimum safety. When choosing the anchor point the first thing to do is to determine where to install it. For this we must take into account the following aspects:

- static strength of the anchor point : > 10 kN
- installation height: high enough compared to the first potential obstacle in case of a fall (see diagram fall factor)
- situation: in the vertical workstation to avoid risks of pendulum effect (see diagram pendulum effect)

Facteur de chute / Fall factor

Facteur de chute 0 Fall Factor 0	Facteur de chute 1 Fall Factor 1	Facteur de chute 2 Fall Factor 2
Position du point d'ancrage au-dessus du point d'accrochage de l'utilisateur Position of the anchor point above the attachment point of the user	Position du point d'ancrage au même niveau que le point d'accrochage de l'utilisateur Position of the anchor point at the same level as attachment point of the user	Position du point d'ancrage en-dessous du point d'accrochage de l'utilisateur Position of the anchor point below the attachment point of the user
		

On veillera autant que possible à privilégier les situations de travail en facteur de chute 0 ou 1 et on évitera si possible d'installer un système antichute sur un point d'ancrage en facteur de chute 2, l'effet pendulaire doit être aussi réduit que possible.



We will ensure as far as it can to focus on work situations with a fall factor 0 or 1 and we will be avoided if possible to install a fall arrest system on an anchor in fall factor 2, the pendulum effect must also be as small as possible.

L'endroit choisi déterminera le point d'ancrage à utiliser, voici quelques exemples les plus courants :

The chosen location will determine the anchorage point to use; here are some most common examples :

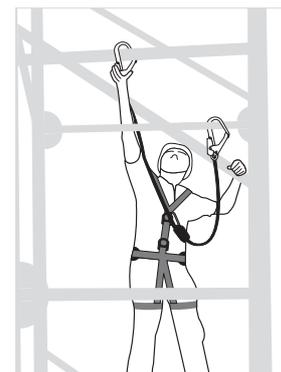
Métiers / Trades	Déplacements / Displacements	Exemple de points d'ancrages préconisés / Example of anchors recommended
Travaux sur pont Work on bridge	Grands déplacements horizontaux Long horizontal movement	Ligne de vie temporaire en sangle / Temporary lifeline Point d'ancrage mobile sur poutre métallique / Beam anchorage
Travaux sur toiture Work on roof	Petits déplacements sur plan plat ou incliné Short movement on flat or inclined surface	Point d'ancrage à oeil / Anchorage point Sangle d'ancrage / Anchorage webbing sling Ligne de vie câble (nous consulter) / Permanent lifeline
Travaux sur structure métallique Work on steel construction	Multi-déplacements (horizontaux et verticaux) Multi-displacement (horizontal and vertical)	Point d'ancrage mobile sur poutre métallique / Beam anchorage Elingue d'ancrage en câble / Anchorage steel wire rope sling Système antichute équipé de connecteurs de grande ouverture adapté à la structure (FA 30 103 20,...) / Fall arrest system with large opening connectors adapted to the structure
Ouvrage béton Concrete work	Grands déplacements sur structure « terrasse » Long movement on « terrace »	Ligne de vie temporaire en sangle / Temporary lifeline Point d'ancrage à oeil / Anchorage point Sangle d'ancrage / Anchorage webbing sling
Travaux de coffrage ou armature pour béton Work formwork and concrete reinforcing	Faible déplacement Short movement	Système de maintien au travail avec connecteurs à ouverture adapté à la structure (FA 40 904 20,...) / Work positioning system with connectors adapted to the structure
Travaux en espace confinés (cuve, silo, égout,...) Confined space (vat, silo, sewers,...)	Montée / Descente Up / Down	Trépied et treuil / Tripod and winch
Travaux sur nacelles Work on aerial lift	SO NA	Système de retenue équipé de connecteurs adaptés à la structure (FA 40 503 10 , ...) Restrain system with connectors adapted to the structure
Travaux sur échafaudages Scaffolding Works	Petits déplacements verticaux Short vertical movement	Anneaux d'ancrage / Anchorage webbing sling Crochet d'amarrage / Anchorage hook Système antichute équipé de connecteurs de grande ouverture adapté à la structure (FA 30 800 15) / Fall arrest system with large opening connectors adapted to the structure

ABSORBEUR D'ÉNERGIE & LONGES AVEC ABSORBEUR D'ÉNERGIE

Energy absorber & energy absorbing lanyards

EN355 : Les longes avec absorbeur d'énergie permettent de dissiper l'énergie de la chute par déchirure d'une sangle ou d'une couture spécifique. La longueur maximum est de 2 mètres connecteurs compris. Résistance à la rupture >15 kN (1529 kg).

The energy absorbing lanyards allow to absorb the energy of the fall by tearing of specific webbings or sewings. Maximal length for a energy absorbing lanyard : 2 m included connectors. Breaking strength > 15 kN.



Une longe sans absorbeur d'énergie ne doit pas être utilisée en tant que système d'arrêt des chutes. / Lanyards without the energy absorber should never be used as a fall arrest system.

Utilisation / use :

A utiliser uniquement lors d'un travail nécessitant des déplacements limités et lorsque la distance sous les pieds de l'utilisateur est suffisante (cf Tirant d'air). Les longes « fourches » sont conçues pour être utilisées lors de déplacements avec fractionnement. To be used only for a work requiring limited movement and where the distance under the feet of the user is sufficient (see Clearance). The forked energy absorbing lanyards are designed to be used for passing intermediate anchor points.

Travaux et métiers / Works and trades :

Construction, BTP, Charpente métallique, Monteur scénique, Monteur d'échafaudage.
Construction, Worker on building, Steel construction, Scenic, Scaffolder.

Que choisir ? / How to chose ?



Corde toronnée 12 mm
12 mm twisted rope



Sangle 44 mm
44 mm webbing



Corde tressée 12 mm
12 mm kernmantle rope



Sangle élastique 44 mm
44 mm expandable webbing



Absorbeur d'énergie 45 mm
Pour utilisation occasionnelle et/ou de courte durée
Energy absorber
To be used occasionally and/or for short-term use



Absorbeur d'énergie 35 mm
Pour utilisation régulière et/ou de longue durée
Energy absorber
To be used regularly and/or for long-term use

Quel que soit le type de longe ou d'absorbeur d'énergie, les performances sont identiques, c'est donc avant tout un choix personnel, qui doit cependant se faire en fonction de l'intensité d'utilisation.

Lors du choix du produit il faudra bien prendre en compte l'importance des connecteurs (mousquetons ...).

Whatever type of lanyard or energy absorber, the performance are identical, so it is above all a personal choice, but it must be based on the intensity of use. When choosing the product it will be necessary to take into account the importance of connectors.

Longes avec absorbeur d'énergie conforme au test VG11 de la directive 89/686/ CEE.

LEVAC facilite votre choix de longes avec absorbeurs d'énergie testées avec la combinaison de connecteurs pour les usages les plus courants.

Le test VG 11 permet de garantir la résistance des différents composants et de leur assemblage sans crainte de la rupture d'un des éléments.

L'ensemble de la gamme proposée est conforme à ce test VG11 et vous garantit donc une résistance optimale.

La gamme de longes « fourches » est également testée sur les 3 points d'assemblage comme prévu dans le test VG11

COMPLIANCE WITH VG 11

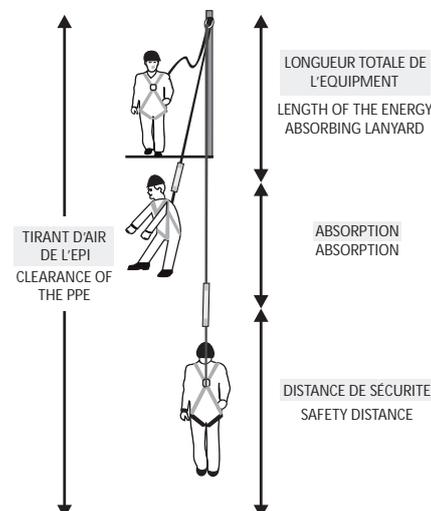
launches Fall Arrest Lanyards tested as per VG 11 of PPE Directive 89/686/EEC

LEVAC makes it easier for you to pick the right Fall Arrest Lanyard- tested with all the components of connecting elements in combination, as faced in actual usage.

Now- all you need, is to use the Lanyard which comes with the Hook and the Rope element subjected to the specified test load in combination- and passing the test without showing breakage at the contact ends!!

Providing the ultimate safety, and working without the fear that the connector may break through the thimble of the lanyard, LEVAC comes with the VG 11 Combination Certification of the entire range of the Fall Arrest Lanyards to prove its point!!

Twin-Legged (Forked) Lanyards are also subjected to the special 3-point testing as laid down in the VG 11 Procedure to make the lanyards extra safe for use.



ANTI-CHUTES

LONGES DE RETENUE - LONGES DE MAINTIEN AU TRAVAIL

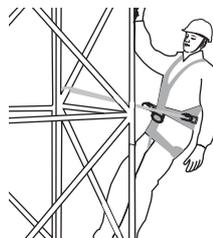
Lanyards - Restraint & work positioning

EN354 : Longe de connexion ou élément d'un système de retenue, permettant de limiter le rayon de déplacement d'un utilisateur. Résistance à la rupture > 22 kN (2243 kg).

Connection elements or part of a restraint system, they limit the range of movement of a user. Breaking strength > 22 kN

EN358 : Une longe de maintien au travail permet à un utilisateur de se maintenir en tension (ou en suspension) à un poste de travail en lui libérant les mains. Résistance à la rupture >15 kN (1529 kg).

A work positioning lanyard allows a user to maintain himself in tension (or in suspension) to a workstation with his hands free. Breaking strength > 15 kN.



Utilisation / use :

Les longes doivent permettre d'évoluer avec un maximum de sécurité tout en occasionnant le minimum de gêne à l'utilisateur.

- **Une longe de retenue** (EN 354) est utilisée exclusivement pour empêcher un utilisateur d'accéder à une zone de risque de chute
- **Les longes « fourches »** sont conçues pour être utilisées de la même manière mais lors de déplacements avec fractionnement.
- **Une longe de maintien au travail** peut être utilisée lorsqu'il n'y a pas de risque de chute, sinon elle doit être couplée avec un système antichute adapté à la situation de travail.

The lanyards shall provide the worker a maximum of security while causing the least inconvenience possible to the user.

- A restraint lanyard should be used only when you want to prevent a user from accessing to an area where there is a risk of falling. The Forked lanyards are designed to be used in the same way but for passing intermediate anchor points.

- A work positioning lanyard could be used when there is no risk of falling, otherwise it must be used with a suitable fall arrest system.

Rappel / Reminder :

Une longe sans absorbeur d'énergie ne doit pas être utilisée en tant que système d'arrêt des chutes !

Lanyards without the energy absorber should never be used as a fall arrest system.

Que choisir ? / How to chose ?

Pour utilisation occasionnelle et/ou de courte durée
To be used occasionally and/or for short-term use



Corde toronnée 12 mm
12 mm twisted rope



Sangle 30 mm
30 mm webbing

Pour utilisation régulière et/ou de longue durée
To be used regularly and/or for long-term use



Corde tressée 12 mm
12 mm kernmantle rope



Sangle élastique 44 mm
44 mm expandable webbing

Quel que soit le type de longe, les performances sont identiques, c'est donc avant tout un choix personnel, qui doit cependant se faire en fonction de l'intensité d'utilisation. Lors du choix du produit il faudra bien prendre en compte l'importance des connecteurs (mousquetons ...).

Whatever type of lanyard, the performance are identical, so it is above all a personal choice, but it must be based on the intensity of use.

When choosing the product it will be necessary to take into account the importance of connectors



Longe avec boucle de réglage, utilisée lorsque la position de l'opérateur reste identique tout au long du travail à réaliser.
Lanyard with a ring type adjuster, used when the operator's position remains the same throughout the work to be done.



Longe avec système de réglage progressif, utilisée lorsqu'il est nécessaire d'ajuster fréquemment la position de l'opérateur pour le travail à réaliser.
Lanyard with a progressive grip adjuster, used when the operator's position often changes throughout the work to be done.



Pour garantir les performances de votre longe pensez à la protéger avec une gaine de protection.

To ensure the performances of your lanyard it should be protected with a protective sleeve.

CONNECTEURS

Connectors

EN362 : Le connecteur est un élément de liaison essentiel dans un système d'arrêt des chutes. Il est capital de bien en comprendre les différents usages.

A connector is an essential link in a fall arrest system. It's essential to understand the different uses.

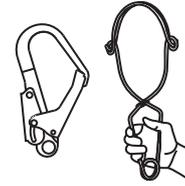
Classe / Class : **B**



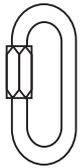
Classe / Class : **T**



Classe / Class : **A**



Classe / Class : **Q**



Utilisation / use :

Les connecteurs sont utilisés principalement comme éléments de connexion entre les différents composants (ex : harnais/longe) mais ils peuvent également être utilisés comme point d'ancrage. Dans tous les cas ils doivent travailler selon le grand axe, et dans une seule direction à la fois. Ils doivent être verrouillés (vis ou automatique) lors de leur utilisation et ne doivent pas être utilisés en appui sur une surface extérieure.

The connectors are mainly use as connection elements between different components (eg : harness/lanyard), it can also be used as an anchor point. In any case the connectors should work along the major axis, and in one direction at a time. They should be locked (screw or automatic) during their use and should not be used on a outside support area.

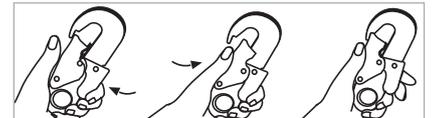
Que choisir ? / How to chose ?

Différents critères sont à prendre en considération :

Different criteria must be taken into consideration :

• Le système d'ouverture - fermeture / Opening - locking system :

- **Verrouillage à vis** : à réserver pour des manipulations occasionnelles
- **Verrouillage automatique** : destiné à des manipulations fréquentes
- Screw locking system : to be reserved for occasional handling
- Automatic locking system : to be used for frequent handling



• La forme / Shape :

Ovale : A utiliser impérativement avec des équipements ayant 2 points en appui sur le connecteur (ex : poulie à flasque)

Asymétrique : A utiliser prioritairement car il permet le bon positionnement entre les 2 composants connectés.

Grande taille : A utiliser pour se connecter sur des structures métalliques ou de grosses dimensions

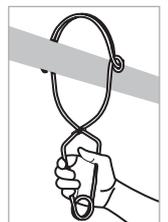
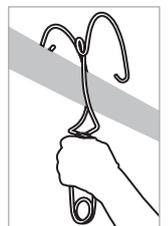
Maillon rapide : A utiliser lorsque l'on souhaite faire une connexion quasi permanente entre 2 composants

Oval : Use essentially with equipments that have 2 points in support on the connector (eg:pulley,...)

Asymmetric : Used in priority because it allows the proper positioning between the two connected components

Large size : Used to anchor on metal structures or large sizes

Quick link : Used when you want to make a quasi permanent connection between two components



• La matière / Material :

Acier : Adapté aux conditions difficiles, ils doivent être principalement utilisés pour les connexions sur structures métalliques.

Aluminium : A privilégier lorsque le poids est un critère important pour le travail à effectuer (ex : sauvetage).

Steel : Adapted to difficult conditions, these connectors are mainly used for fixed anchors or for connecting to metal structures.

Aluminium : To be preferred when weight is an important criterion for the work to be performed (eg,rescue).

• L'ouverture / Opening :

Connecteur avec une ouverture < 30 mm : Principalement utilisé en élément de connexion

Connecteur avec une ouverture >30 mm : Principalement utilisé en élément d'ancrage sur une structure.

Connector with an opening <30 mm : Mainly used as connexion element.

Connector with an opening >30 mm : Mainly used as anchor element on a structure

La résistance doit également être prise en compte lors du choix.

The resistance must be take into account when the choice.



Tous nos connecteurs acier sont fournis avec un traitement anti corrosion par électrodéposition de zinc qui garantit une excellente résistance à la corrosion.

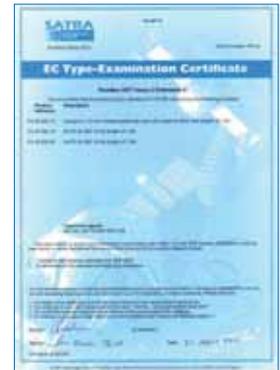
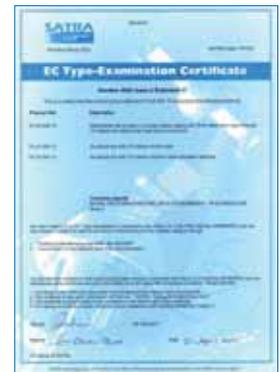
All our connectors are supplied with a steel anti corrosion zinc electroplating which provides them an excellent corrosion resistance

NORMES : Exigences - Méthodes d'essai - Marquage - Notice du fabricant

Standards : Requirements - Testing - Marking - Manufacturer's instructions

Selon la directive 89/686/CEE (page 36), les EPI destinés à la protection contre les chutes de hauteur appartiennent tous au type 3.
According to Directive 89/686 EEC, Personal-Protective-Equipment for protection against falls from height all belong to type 3

Normes Standards	Description	EPI / PPE Type 3*	EPI / PPE non-Type 3**
EN 341	Dispositifs de descente pour le sauvetage / supports d'assurage Rescue descender devices		✓
EN 353-1	Antichutes mobiles incluant un support d'assurage rigide Guided type fall arrester including a rigid anchor line	✓	
EN 353-2	Antichutes mobiles incluant un support d'assurage flexible Guided type fall arrester including a flexible anchor line	✓	
EN 354	Longes (éléments de liaison dans les systèmes d'EPI) Lanyards	✓	
EN 355	Absorbeurs d'énergie (intégrés dans une longe, un support d'assurage ou un hamais antichute) Energy absorbers	✓	
EN 358	Ceintures de maintien, de retenue, longes de maintien au travail Belt for work positioning and restraint and work positioning lanyards	✓	
EN 360	Antichutes à rappel automatique Retractable type fall arresters	✓	
EN 361	Hamais d'antichute (exigences, méthodes d'essai, marquage) Full body harnesses (requirements, testing, marking)	✓	
EN 362	Connecteurs (mousquetons / connecteurs d'ancrage) Connectors (snap-hooks / anchorage connectors)	✓	
EN 567	Equipement d'alpinisme et d'escalade / Bloqueurs Mountaineering equipment. Rope Clamps	✓	
EN 795 Classe B EN 795 Cl. A-C-D-E	Dispositifs d'ancrage Anchor devices	✓	✓
EN 813	Ceintures à cuissardes (à utiliser dans les systèmes de maintien, de retenue au travail et d'accès avec cordes lorsqu'un point d'accrochage bas est nécessaire) Sit harnesses	✓	
EN 1496	Dispositifs de sauvetage par élévation Rescue lifting devices		✓
EN 1497	Hamais de sauvetage (non conçus pour être utilisés comme des dispositifs de maintien du corps dans des systèmes antichute) Rescue Harnesses	✓	
EN 1498	Sangles de sauvetage (composant d'un équipement de sauvetage) Rescue Loops		✓
EN 1891	Cordes tressées gainées à faible coefficient d'allongement Low stretch Kernmantle ropes	✓	
EN 12841	Systèmes d'accès par corde - Dispositifs de réglage de corde pour maintien au poste de travail Access Systems - Rope adjustment devices	✓	



* Les EPI type 3 conformes à la norme indiquée doivent avoir une Attestation CE de Type
PPE type 3 conform to this standard must have an EC Type Examination

** Les EPI non-type 3 conformes à la norme indiquée n'ont pas d'Attestation CE de Type
PPE non-type 3 conform to the standard could not have an EC Type Examination

Normes Standards	Description
EN 471	Vêtement de signalisation Haute visibilité High-visibility warning clothing for professional use
EN 696	Cordages en fibres. Polyamide Fibre ropes for general service. Polyamide
EN 1149-1	Vêtement de protection - Propriétés électrostatiques - Résistivité de surface Protective clothing. Electrostatic properties. Surface resistivity
EN 12278	Poulies - Exigences de sécurité et méthodes d'essai Pulleys - Safety requirements and test methods
EN 13463	Appareils non électriques destinés à être utilisés en atmosphères explosibles Non-electrical equipment for use in potentially explosive atmospheres
ISO 9150	Vêtements de protection : Comportement des matériaux au contact avec des petites projections de métal liquide Protective clothing-Ability of materials in contact with small splashes of molten metal
ISO 15025	Vêtements de protection : Protection contre la chaleur et les flammes Protective clothing-Protection against heat and flames

DIRECTIVES EUROPÉENNES

European Directives

On entend par EPI (Équipements ANTICHUTES) « tout dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa santé ainsi que sa sécurité au travail, ainsi que tous composants ou accessoires interchangeables » (notamment de protéger contre les chutes de hauteur).

Dans le cadre de la réglementation, deux directives européennes relatives à la sécurité sur le lieu de travail ont été adoptées :

- **Directive 89/656/CEE** du 30 novembre 1989, relative à l'utilisation des Equipements ANTICHUTES (EPI) :
 - Prescriptions minimales de sécurité et de santé des UTILISATEURS.
- **Directive 89/686/CEE** du 21 décembre 1989 :
 - Fixe les conditions de mise sur le marché, de la libre circulation intracommunautaire (législation harmonisée) ainsi que les exigences essentielles de sécurité des EPI et détermine leur catégorisation (type-1 / type-2 / type-3) ;
 - Fixe les règles techniques de FABRICATION et les procédures de certification : examen CE de type, contrôle des EPI fabriqués, déclaration de conformité CE de la production ;
 - Définit 3 catégories d'EPI selon les risques encourus :

EPI type 1 : EPI contre les risques mineurs (blessures superficielles) dont les effets sont sans conséquences sur la santé de l'utilisateur ; le fabricant procède à une autocertification CE et déclare que l'exemplaire neuf de l'EPI est conforme aux exigences de la directive. Sa responsabilité propre est engagée. L'EPI est alors marqué CE.

EPI type 2 : EPI contre les risques intermédiaires pouvant entraîner des effets irréversibles (risques mécaniques, thermiques, chimiques) sur la santé de l'utilisateur ; le fabricant fait une demande d'examen CE, accompagné du dossier technique de l'EPI auprès d'un des 80 laboratoires européens notifiés, qui procèdent à une série d'essais et à l'étude du dossier en vue de l'attribution d'une attestation d'examen CE de type (AET) si l'EPI est conforme.

EPI type 3 : EPI contre les risques graves, irréversibles pour la santé ou mortels ; le fabricant a le choix pour le contrôle de fabrication de son produit entre le système de garantie CE du produit fini (11A), ou le système d'assurance qualité CE de la production avec surveillance (11B). Auparavant, il aura fait la même démarche que celle relative aux EPI destinés aux types de risques intermédiaires.

Les EPI destinés à la protection contre les chutes de hauteur appartiennent tous au type 3. Le marquage CE s'applique aux trois catégories. Les EPI ainsi certifiés portent le marquage CE, suivi pour le type 3, du numéro de l'organisme notifié qui assure le contrôle de la qualité. Pour chaque EPI certifié, le fabricant fournit une notice d'information indiquant ses coordonnées, les instructions de stockage, d'emploi, d'entretien, une préconisation de la date de péremption et la signification des marquages.

Toutes ces spécifications sont stipulées dans les normes «harmonisées» EN listées précédemment.

The term PPE (Personal Protection Equipment) signifies «any device or means intended to be worn or held by a person to protect them from one or more risks likely to threaten their health or their safety in the workplace, and any addition or accessory intended for this purpose».

Within the regulations two European Directives covering workplace safety have been adopted:

- Directive 89/656/CEE of 30 November 1989, covering the use of Personal Protection Equipment (PPE), (for users).
- Directive 89/686/CEE of 21 December 1989, covering the design of PPE, (for manufacturers).

Directive 89/686/CEE determines the categorisation of PPE. Hence, for each of the following categories of PPE, it lays down the certification procedures and technical rules which the equipment must satisfy to benefit from free circulation within the European Union:

Type 1 PPE : minor risks: (intended to protect against superficial injuries), the manufacturer does a CE self-certification. He declares that, when new, the PPE conforms to the requirements of the directive. His personal responsibility is engaged. The product is then marked CE.

Type 2 PPE : Intermediate risks: (intended to protect against mechanical, thermal and chemical risks) the manufacturer makes an application for a CE inspection, accompanied by the technical file of the PPE to one of the 80 notified European laboratories, which proceeds with a series of tests and studies the file with a view to attributing an EC Type-Examination Certificate (TEC) if the PPE conforms to the requirements.

Type 3 PPE : mortal danger: (intended to protect against mortal danger or risks of irreversible health damage), the manufacturer has the choice for the surveillance of the manufacture of his product between the CE finished product guarantee system (11A), or the CE quality assurance system with production monitoring (11B). Previous to this he should have performed the same process as for intermediate risk PPEs.

PPEs intended for protection against falls from heights all belong to Category III. CE marking applies to all three categories. Products certified in this way carry CE marking, followed, for category III, by the number of the notified body handling the quality control. For every certified product the manufacturer supplies an user instructions providing his name and address, storage, use and maintenance instructions, a recommended use-by-date and the meaning of the markings.

All these specifications are stipulated in the previously listed «harmonised» EN standards.

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR (CHEF D'ÉTABLISSEMENT) - Art. L4121-1 /2 /3 /4 /5

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

CES MESURES COMPRENNENT :

1. Des actions de prévention des risques professionnels ;
2. Des actions d'information et de formation ;
3. La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes.

L'employeur met en œuvre les mesures prévues à l'article L. 4121-1 sur le fondement des principes généraux de prévention suivants :

1. Eviter les risques ;
2. Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;
3. Combattre les risques à la source ;
4. Adapter le travail à l'homme, en particulier en ce qui concerne la conception des postes de travail ainsi que le choix des équipements de travail et des méthodes de travail et de production, en vue notamment de limiter le travail monotone et le travail cadencé et de réduire les effets de ceux-ci sur la santé ;
5. Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;
6. Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux ;
7. Planifier la prévention en y intégrant, dans un ensemble cohérent, la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'influence des facteurs ambiants, notamment les risques liés au harcèlement moral, tel qu'il est défini à l'article L. 1152-1 ;
8. Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle
9. Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

L'employeur, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, évalue les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, y compris dans le choix des procédés de fabrication, des équipements de travail, des substances ou préparations chimiques, dans l'aménagement ou le réaménagement des lieux de travail ou des installations et dans la définition des postes de travail.

A la suite de cette évaluation, **l'employeur** met en œuvre les actions de prévention ainsi que les méthodes de travail et de production garantissant un meilleur niveau de protection de la santé et de la sécurité des travailleurs. Il intègre ces actions et ces méthodes dans l'ensemble des activités de l'établissement et à tous les niveaux de l'encadrement.

Lorsqu'il confie des tâches à un travailleur, **l'employeur**, compte tenu de la nature des activités de l'établissement, prend en considération les capacités de l'intéressé à mettre en œuvre les précautions nécessaires pour la santé et la sécurité.

Lorsque dans un même lieu de travail les travailleurs de plusieurs entreprises sont présents, **les employeurs** coopèrent à la mise en œuvre des dispositions relatives à la santé et à la sécurité au travail.

Art. R4321-1 /2 /3 /4

L'employeur met à la disposition des travailleurs les équipements de travail nécessaires, appropriés au travail à réaliser ou convenablement adaptés à cet effet, en vue de préserver leur santé et leur sécurité.

L'employeur choisit les équipements de travail en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail. Il tient compte des caractéristiques de l'établissement susceptibles d'être à l'origine de risques lors de l'utilisation de ces équipements.

Lorsque les mesures prises en application des articles R. 4321-1 et R. 4321-2 ne peuvent pas être suffisantes pour préserver la santé et la sécurité des travailleurs, **l'employeur** prend toutes autres mesures nécessaires à cet effet, en agissant notamment sur l'installation des équipements de travail, l'organisation du travail ou les procédés de travail.

L'employeur met à la disposition des travailleurs, en tant que de besoin, les équipements de protection individuelle appropriés et, lorsque le caractère particulièrement insalubre ou salissant des travaux l'exige, les vêtements de travail appropriés. Il veille à leur utilisation effective.

CONDUITE DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL - Art. R4323-55

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate.

Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire.

JEUNES TRAVAILLEURS - Art. D4153-36

Sauf dérogation prévue à l'article D.4153-48, **il est interdit d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de dix-huit ans, sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, à des travaux en élévation.**

Les travaux suivants sont également interdits :

1. Travaux sur nacelles suspendues, échafaudages volants, échelles suspendues et plates-formes élévatrices sur mâts ou élévateurs à nacelle ;
2. Montage et démontage des échafaudages et de tous autres dispositifs de protection ;
3. Travaux de montage-levage en élévation ;
4. Montage et démontage d'appareils de levage ;
5. Conduite d'appareils de levage autres que les élévateurs guidés fonctionnant en cage close ;
6. Guidage au sol du conducteur des appareils de levage ;
7. Arrimage, accrochage ou réception des charges en élévation ;
8. Conduite des engins, véhicules de manutention et de terrassement ;
9. Ponçage et bouchardage de pierres dures ;
10. Travaux de démolition ;
11. Percement des galeries souterraines ;
12. Terrassement en fouilles étroites et profondes, boisage de fouilles et galeries, travaux d'étalement ;
13. Travaux dans les égouts ;
14. Travaux au rocher, notamment perforation et abattage

POSTE DE TRAVAIL / PRÉVENTION DES CHUTES - Art. R4323-58 / R4323-59 / R4323-60 / R4323-61

Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs.

Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

La prévention des chutes de hauteur à partir d'un plan de travail est assurée :

1. Soit par des garde-corps intégrés ou fixés de manière sûre, rigides et d'une résistance appropriée, placés à une hauteur comprise entre un mètre et 1,10 m et comportant au moins :
 - a. Une plinthe de butée de 10 à 15 cm, en fonction de la hauteur retenue pour les garde-corps ;
 - b. Une main courante ;
 - c. Une lisse intermédiaire à mi-hauteur ;
2. Soit par tout autre moyen assurant une sécurité équivalente.

Lorsque les dispositions de l'article R. 4323-59 ne peuvent être mises en œuvre, des dispositifs de recueil souples sont installés et positionnés de manière à permettre d'éviter une chute de plus de trois mètres.

Lorsque des dispositifs de protection collective ne peuvent être mis en œuvre à partir d'un plan de travail, la protection individuelle des travailleurs est assurée au moyen d'un système d'arrêt de chute approprié ne permettant pas une chute libre de plus d'un mètre ou limitant dans les mêmes conditions les effets d'une chute de plus grande hauteur.

Lorsqu'il est fait usage d'un tel équipement de protection individuelle, un travailleur ne doit jamais rester seul, afin de pouvoir être secouru dans un délai compatible avec la préservation de sa santé.

L'employeur précise dans une notice les points d'ancrage, les dispositifs d'amarrage et les modalités d'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL - Art. R4323-62

Lorsque les travaux temporaires en hauteur ne peuvent être exécutés à partir du plan de travail tel que mentionné à l'article R. 4323-58, les équipements de travail appropriés sont choisis pour assurer et maintenir des conditions de travail sûres ; La priorité est donnée aux équipements de travail assurant une protection collective.

Les dimensions de l'équipement de travail sont adaptées à la nature des travaux à exécuter et aux contraintes prévisibles et permettent la circulation sans danger.

Des mesures propres à minimiser les risques inhérents à l'utilisation du type d'équipement retenu sont mises en œuvre. En cas de besoin, des dispositifs de protection pour éviter ou arrêter la chute et prévenir la survenance de dommages corporels pour les travailleurs sont installés et mis en œuvre dans les conditions prévues aux art. R.4323-60 et R.4323-61

TRAVAUX SUR CORDE - Art. R4323-64

Limitation de l'usage des cordes : il est interdit d'utiliser les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes pour constituer un poste de travail.

Toutefois, en cas d'impossibilité technique de recourir à un équipement assurant la protection collective des travailleurs ou lorsque l'évaluation du risque établit que l'installation ou la mise en œuvre d'un tel équipement est susceptible d'exposer des travailleurs à un risque supérieur à celui résultant de l'utilisation des techniques d'accès ou de positionnement au moyen de cordes, celles-ci peuvent être utilisées pour des travaux temporaires en hauteur.

Après évaluation du risque, compte tenu de la durée de certains travaux et de la nécessité de les exécuter dans des conditions adaptées du point de vue ergonomique, un siège muni des accessoires appropriés est prévu.

Art. R4323-89

L'utilisation des techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes est conditionnée au respect des conditions suivantes :

1. Le système comporte au moins une corde de travail, constituant un moyen d'accès, de descente et de soutien, et une corde de sécurité, équipée d'un système d'arrêt des chutes. Ces deux dispositifs sont ancrés séparément et les deux points d'ancrage font l'objet d'une note de calcul élaborée par l'employeur ou une personne compétente ;
2. Les travailleurs sont munis d'un harnais antichute approprié, l'utilisent et sont reliés par ce harnais à la corde de sécurité et à la corde de travail ;
3. La corde de travail est équipée d'un mécanisme sûr de descente et de remontée et comporte un système autobloquant qui empêche la chute de l'utilisateur au cas où celui-ci perdrait le contrôle de ses mouvements. La corde de sécurité est équipée d'un dispositif antichute mobile qui accompagne les déplacements du travailleur ;
4. Les outils et autres accessoires à utiliser par un travailleur sont attachés par un moyen approprié, de manière à éviter leur chute ;
5. Le travail est programmé et supervisé de telle sorte qu'un secours puisse être immédiatement porté au travailleur en cas d'urgence ;
6. Les travailleurs reçoivent une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées et aux procédures de sauvetage. Le contenu de cette formation est précisé aux articles R. 4141-13 et R. 4141-17. Elle est renouvelée dans les conditions prévues à l'article R. 4323-3.

ÉCHAFAUDAGES - Art. R4323-71

Une protection appropriée contre le risque de chute de hauteur et le risque de chute d'objet est assurée avant l'accès à tout niveau d'un échafaudage lors de son montage, de son démontage ou de sa transformation.

VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES - Art. R4323-91 /99 /100 /101 /104 /105 /106

Les équipements de protection individuelle sont appropriés aux risques à prévenir et aux conditions dans lesquelles le travail est accompli. Ils ne sont pas eux-mêmes à l'origine de risques supplémentaires.

Ils doivent pouvoir être portés, le cas échéant, après ajustement, dans des conditions compatibles avec le travail à accomplir et avec les principes de l'ergonomie.

Des arrêtés des ministres chargés du travail ou de l'agriculture déterminent les équipements de protection individuelle et catégories d'équipement de protection individuelle pour lesquels l'employeur procède ou fait **procéder à des VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES PÉRIODIQUES** afin que soit décelé en temps utile toute défectuosité susceptible d'être à l'origine de situations dangereuses ou tout défaut d'accessibilité contraire aux conditions de mise à disposition ou d'utilisation déterminées en application de l'article R. 4323-97.

Ces arrêtés précisent **la périodicité des vérifications** et, en tant que de besoin, leur nature et leur contenu.

Les vérifications périodiques sont réalisées par des personnes qualifiées, appartenant ou non à l'établissement, dont la liste est tenue à la disposition de l'inspection du travail ; Ces personnes ont la compétence nécessaire pour exercer leur mission en ce qui concerne les équipements de protection individuelle soumis à vérification et connaître les dispositions réglementaires correspondantes.

Le résultat des vérifications périodiques est consigné sur le ou les registres de sécurité mentionnés à l'art. L.4711-5.

L'employeur informe de manière appropriée les travailleurs devant utiliser des équipements de protection individuelle

1. des risques contre lesquels l'équipement de protection individuelle les protège ;
2. des conditions d'utilisation de cet équipement, notamment les usages auxquels il est réservé ;
3. des instructions ou consignes concernant les équipements de protection individuelle ;
4. des conditions de mise à disposition des équipements de protection individuelle.

Consignes d'utilisation

L'employeur élabore une consigne d'utilisation reprenant de manière compréhensible les informations mentionnées aux 1° et 2° de l'article R. 4323-104.

Il tient cette consigne à la disposition des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel, ainsi qu'une documentation relative à la réglementation applicable à la mise à disposition et à l'utilisation des équipements de protection individuelle concernant les travailleurs de l'établissement.

L'employeur fait bénéficier les travailleurs devant utiliser un équipement de protection individuelle d'une formation adéquate comportant, en tant que de besoin, un entraînement au port de cet équipement.

Cette formation est renouvelée aussi souvent que nécessaire pour que l'équipement soit utilisé conformément à la consigne d'utilisation.

Arrêté du 19 mars 1993

Fixant la liste des équipements de protection individuelle qui doivent faire l'objet des **VERIFICATIONS GENERALES PERIODIQUES** prévues à l'article R. 233-42-2 du code du travail

Art. 1er - Sans préjudice de la vérification à chaque utilisation du maintien en état de conformité des équipements de protection individuelle faite en application de l'article R.233-1-1 du code du travail, les équipements de protection individuelle suivants, en service ou en stock, **doivent avoir fait l'objet, depuis moins de douze mois au moment de leur utilisation (mise en service), de la vérification générale périodique** prévue à l'art. R.233-42-2 du code du travail :

- appareils de protection respiratoire autonomes destinés à l'évacuation ;
- appareils de protection respiratoire et équipements complets destinés à des interventions accidentelles en milieu hostile ;
- gilets de sauvetage gonflables ;
- **systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur** ;
- stocks de cartouches filtrantes antigaz pour appareils de protection respiratoire.

Art. 2 - La **vérification générale périodique** prévue à l'article 1er a pour objet :

1. **De s'assurer du bon état des équipements de protection individuelle en service et en stock, conformément aux instructions de révision incluses dans la notice d'instructions** prévue par le paragraphe 1.4 de l'annexe II à l'article R.233-151 du code du travail.

Cette vérification concerne en particulier :

- la source d'oxygène et l'étanchéité des appareils de protection respiratoire autonomes destinés à l'évacuation ;
- la source d'oxygène, l'étanchéité et l'efficacité de la protection des appareils de protection respiratoire et équipements complets destinés à des interventions accidentelles en milieu hostile ;
- la source de gaz et l'étanchéité des gilets de sauvetage gonflables ainsi que le fonctionnement du percuteur ;
- l'état général des coutures et des modes de fixation des systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur :

2. **De s'assurer du respect des instructions de stockage incluses dans la notice d'instructions.**

CODE PÉNAL - Art. 222-19 & 221-6

Le fait de causer à autrui, dans les conditions et selon les distinctions prévues à l'article 121-3, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement, une incapacité totale de travail pendant plus de trois mois est **puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 € d'amende**.

En cas de violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence ou de sécurité imposée par la loi ou le règlement, **les peines encourues sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45000 € d'amende**.

Le fait de causer, dans les conditions et selon les distinctions prévues à l'article 121-3, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement, la mort d'autrui constitue un homicide involontaire **puni de trois ans d'emprisonnement et de 45000 € d'amende**.

En cas de violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement, **les peines encourues sont portées à cinq ans d'emprisonnement et à 75000 € d'amende**.